le franco-albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 12 août 1970, vol. 3 no 38 15¢

REVOLUTION

La vocation et surtout l'utilisation de la presse française de l'ouest connaîtra sans doute une autre vocation au cours des prochaines années. En effet, il se pourrait bien que les média d'information de langue française de l'Ouest connaissent une transformation assez importante à la suite d'une première réunion des représentants de tous les média d'information de l'Ouest dans le but de planifier et vraisemblablement de regrouper les services d'information des masse-média. La Fédération estime que la francophonie peut tirer d'une part un meilleur service de ces média et d'autre part modifier sensiblement ses relations extérieures tant dans l'Ouest que dans le pays entier.

Enfin, la Fédération s'interroge sérieusement sur l'opportunité d'une seule école pédagogique dans l'Ouest. Quoique la Fédération n'a pas prise de décisions précises à ce sujet, les opinions émises par les différentes associations - membres ont démontré que d'autres recherches étaient nécessaires avant d'accepter l'idée d'une seule école pédagogique car il apparaîtrait qu'elle ne serait pas suffisante pour satisfaire les besoins. Cette question fera l'objet de recherches ultérieures de la part de l'exécutif dont M. Roger Lalonde de la Saskatchewan a été réélu président à la fin de cette réunion de deux jours.

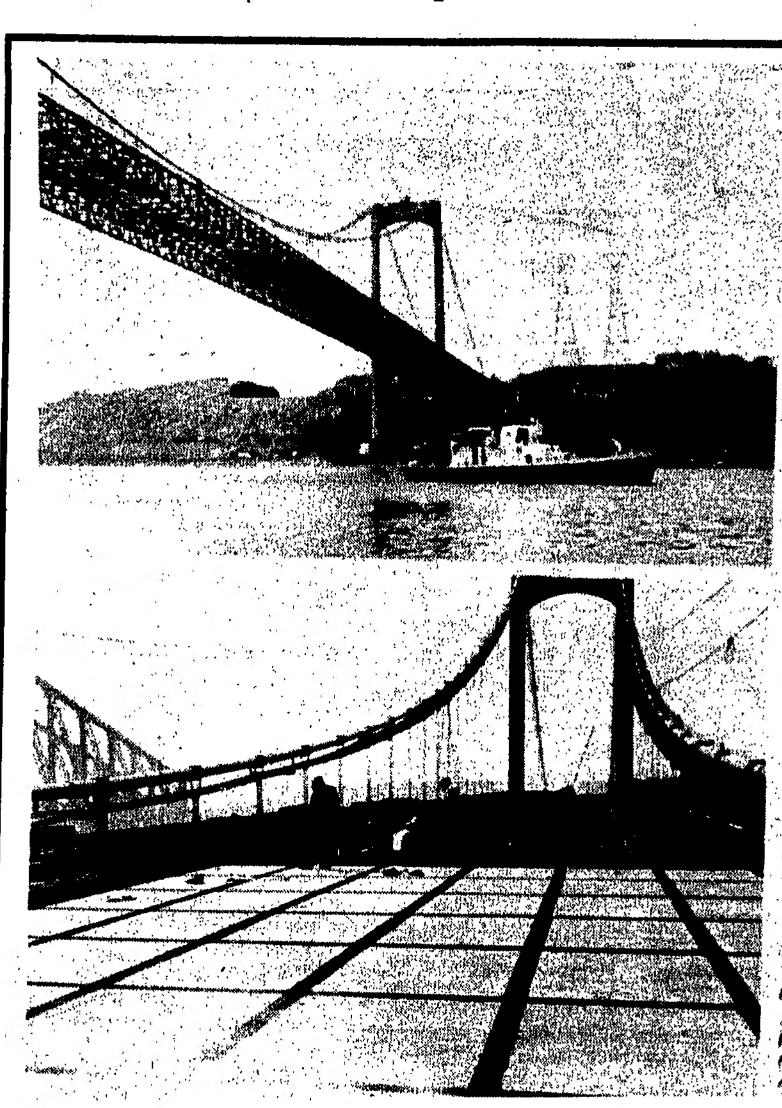
La Fédération Canadienne Française de l'Ouest qui tenait son assemblée annuelle en fin de semaine à l'Hôtel Mayfair d'Edmonton a décidé de tenir prochainement une importante assemblée de chacune des associations provinciales afin de remettre en question la raison d'être de la Fédération, sa représentativité et son utilisation pour l'avenir.

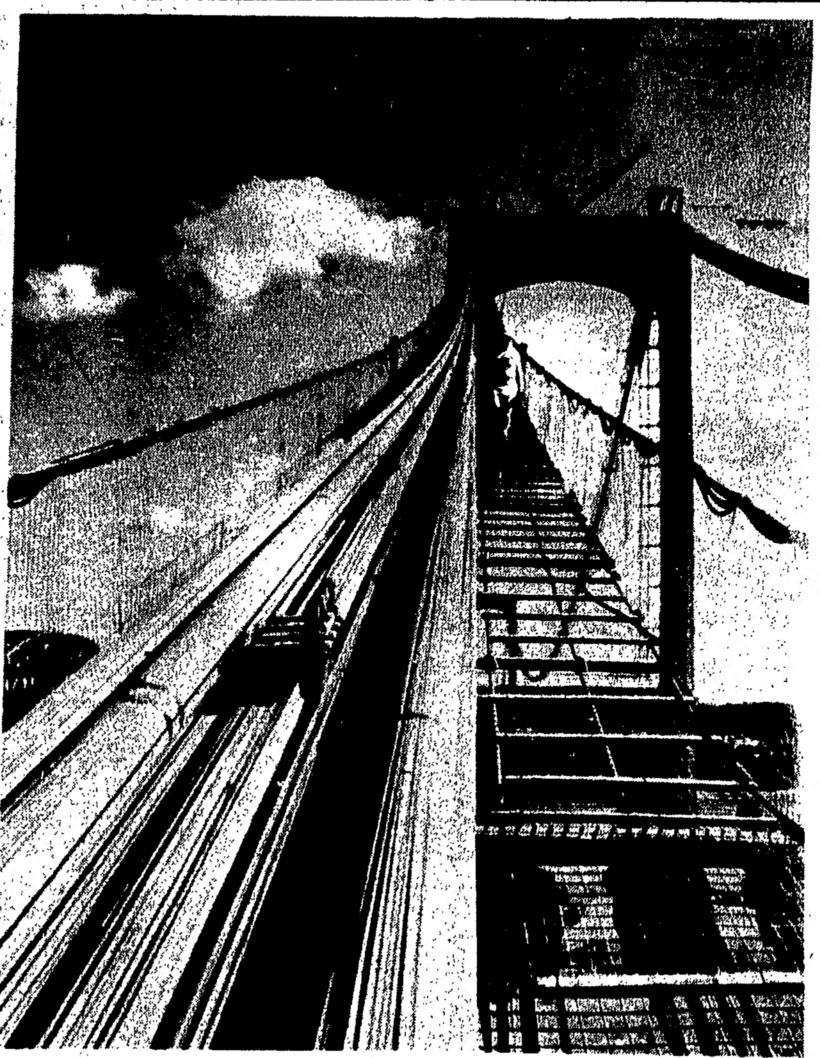
Ce désir a été exprimé par la majorité des quelque vingt-cinq délégués qui ont manifesté un très vif désir d'exploiter plus à fond les possibilités de la Fédération comme organisme de services dans les relations que doit entretenir la francophonie ouestrienne avec les autres citoyens du pays, ici ou ailleurs et même la francophonie étrangère.

D'autre part, à la suite des propos et des rapports présentés lors de la réunion il ressort des décisions de la Fédération que les francophones de l'Ouest pousseront aussi loin que possi-

(suite à la page 3)

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881





PONT FRONTENAC LE 13e EN IMPORTANCE AU MONDE

Le nouveau pont Frontenac, reliant les deux rives du Saint-Laurent à la hauteur de Sainte-Foy, à Québec, sera vraisemblablement ouvert à la population en novembre 1970. D'une longueur de 2,190 pieds (photo du haut, à gauche), ce pont suspendu sera le 13ième en importance au monde, le plus long de même type étant le Verrazano Narrows, dans l'Etat de New-York. La construction des massifs d'ancrage du nouveau pont Frontenac a exigé 60,000 verges cubes de béton; et la travée suspendue, 17,180 tonnes d'acier. La principale caractéristique de ce pont réside dans ses câbles en fils parallèles, ce qui constitue un précédent au Canada. D'une longueur totale de 3,725 pieds, chacun de ces câbles est composé de 37 torons renfermant à leur tour 340 fils; le diamètre de chaque toron est de quatre pouces et un huitième. C'est donc dire que le câble lui-même est constitué de 12,580 fils (photo de droite), et que son diamètre est de deux pieds et demi. On a commencé la mise en place du tablier (photo du bas, à gauche), composé d'un grillage métallique de quatre pouces et quart d'épaisseur, rempli de béton, le tout recouvert de deux pouces de béton bitumeux. D'une largeur totale de 88 pieds, le nouveau pont dispose de six voies parallèles, séparées au centre par un terre-plein, qui serviront à la circulation d'une rive à l'autre du fleuve.



INUTILISE

"Seule une transplantation de cerveau pourrait vous sauver", annonce le praticien, à son malade, multimillionnaire, qui est à l'article de la mort. Celui-ci décide séance tenante d'acheter le meilleur cerveau existant dans le monde. "Il y a celui d'un chirurgien, qui vaut un million, et puis celui d'un savant atomiste, pour lequel on demande cinq millions".

"Le meilleur", insiste le malade. "Alors je ne vois que le cerveau d'un politicien: il vaut $20 millions". "Pourquoi si cher ?" s'étonne le patient. "C'est qu'il n'a pratiquement pas servi" explique le médecin.

Telle est la "meilleure", racontée par un délégué philippin, au 37ième congrès du "Pen Club" qui vient de se tenir à Séoul, sur le sujet "humour".

-o-o-o-o-

HUMIDITE

L'écrivain chinois Lin Yu-Tang a raconté l'histoire de cette jeune Chinoise qui faisait du vent de toutes ses forces avec son éventail sur la tombe de son cher époux. "C'est que, expliqua-t-elle, je lui ai promis de ne me remarier qu'une fois que sa tombe sera séchée, et il fait une humidité infernale".

-o-o-o-o-

EVE

Toute femme est la Cléopâtre d'un homme, quelquefois de plusieurs.

-o-o-o-o-

CIGARE

Humour suédois. L'orateur d'une société de tempérance en arrive à sa péroraison:"Et je dénonce le premier cigare qui amène le premier verre, puis la première fille..."

-o-o-o-o-

PITIE

Léon Bloy, le "mendiant ingrat", comme il se nommait lui-même, demandait, pour la dixième fois, une avance à son éditeur.

Celui-ci, plaisantin:"Vous aurez cent francs, monsieur Bloy, si vous devinez lequel de mes yeux est de verre.

--C'est le gauche.

--Comment l'avez-vous deviné ?

--J'y ai distingué une lueur de pitié."

-o-o-o-o-

L'AMOUR

L'amour est un oeuf frais, le mariage un oeuf dur, et le divorce un oeuf bouili.

-o-o-o-o-

LE FREIN

Sur une autoroute, une voiture Maserati double toutes les autres voitures. A chaque dépassement, son conducteur crie à tue-tête:

--Hé...vous la connaissez, la Maserati ?

Quelques milles plus loin, tous les chauffeurs qui ont été dépassés sur la route découvrent le conducteur et la voiture au pied d'un arbre. Le conducteur a les bras en croix et la Maserati est en miettes.

Ils accourent pour secourir l'imprudent, et lui font remarquer qu'à l'avenir il devra être moins fier de sa voiture.

--Ah! mais je ne me moquais pas de vous, dit le conducteur, quand je vous criais: "Hé! vous connaissez la Maserati ? "C'était simplement pour que vous m'indiquiez où se trouve le frein.

-o-o-o-o-

EVE

Les femmes ne sont jamais plus obstinées que quand elles ont une idée stupide en tête.

-o-o-o-o-

LANGUAGE

Après le Romantisme, le Symbolisme, le Lettrisme, voici le Chiffrisme: le language des chiffres à travers quelques définitions chiffrées: Départ: 1-2-3-- Escalier: 4 à 4 -- Médical: 98-98-98 -- Chandelles: 36 -- Positions: 32 -- Jamais: 203 -- Gangster: 6,35 -- Train: 11 -- Voyage: 1/4 -- Garçon : 1/2 -- Amant: 1/3 -- Femme (avec guêpière): 8 -- Femme (sans guêpière): 0 -- Maternité: 1 sur 1 - 3 -- Lapin: 10 -- Poulet: 22 -- Coq: 6 -- Poule: 4-4-4-4-4-4-1-9 -- Eunuque: 102.

-o-o-o-o-

EVE

L'intelligence nous dit d'organiser notre vie, l'intuition de profiter du temps présent. Et les femmes n'ont que de l'intuition.

-o-o-o-o-

CHALEUR

Une dame arrive, en plein hiver, chez une de ses amies, assez près de ses sous, et la dame s'exclame:

--Brr !... Qu'est-ce qu'il fait froid, chez-vous!...

--Oh! vous trouvez ! Pourtant, il y a 78 degrés dans l'appartement !...

--C'est pas croyable! s'étonne la visiteuse.

--Mais si...mais si...Tenez: il y a seize degrés dans l'entrée, vingt-et-un degrés dans la chambre, vingt-trois degrés dans la cuisine et dix-huit degrés au salon!... Faites le compte !

-o-o-o-o-

UN AUTRE

Une dame, recevant Fontenelle, de bonne heure, le matin, en déshabillé, s'excusa:

--Je me lève pour vous !

--Oui, riposta Fontenelle, mais vous vous couchez pour un autre!

-o-o-o-o-

COUPABLE

Dans la rue, un toubib aborde le Président de l'A.C.F.A.

--Comment va la santé ? lui demande-t-il.

--Parfaitement bien, docteur ! Faut pas m'en vouloir !

-o-o-o-o-

EVE

Les femmes ne savent dire que des stupidités, les intelligentes, pour rire, les autres, par nature.

-o-o-o-o-

REPLIQUE

Surcouf, fait prisonnier par l'Anglais, se voyait reprocher d'avoir mis sa bravoure au service de la rapine.

-- Vous vous êtes battu pour de l'argent, dit-on au corsaire. En Angleterre, on se bat pour l'honneur.

Alors Surcouf:
-- Chacun se bat, que voulez-vous, pour ce qui lui manque.

-o-o-o-o-

JEUX DE MOTS
ET MOTS D'ESPRIT

La pluie vient après le tonnerre comme les larmes après les gros mots (J.-K. Huysmans).
C'était un homme aigri par le succès... (id.)
Ecrire c'est une façon de parler sans être interrompu. (id.).

On demandait un jour à Tristan Bernard quel était le mot de la langue française qu'il préférait.
-Herpès! répondit-il sans hésiter.
-Herpès? Et pourquoi?
-Parce qu'un jour je me croyais atteint d'une grave maladie et qu'après m'avoir examiné le médecin s'écria: "Un herpès!"

Oscar Wilde, près de mourir, reçut la note - qui était salée - de son médecin. "Je meurs au-dessus de mes moyens!" soupira-t-il.

Oscar Wilde disait: "L'une des caractéristiques d'un visage britannique c'est que lorsqu'on l'a vu une fois, on ne peut pas s'en souvenir", ce qui nous rappelle que l'auteur du Portrait de Dorian Grey était Irlandais...

Un Français contemple une magnifique pelouse, de ce vert qu'on ne trouve qu'outre-Manche, et interroge son hôte: "Combien de temps vous a-t-il fallu pour obtenir une si belle pelouse?
-Deux mille ans."



Au Yukon, Trudeau écoute les gens parler de conservation

Si comme le dit la chanson de Georges Dor, "On s'ennuie à la Manic", on ne fait guère mieux à Watson Lake, une ville de quelque 500 habitants sise à la frontière du Yukon et de la Colombie, sur la route qui mène en Alaska.

Lundi, il faut dire que c'était différent. Le premier ministre du Canada M. Pierre Elliott-Trudeau, s'est arrêté dans ce village reculé où les gens vivent des mines, de la chasse et de la pêche.

Et, M. Trudeau est venu à Watson Lake pour écouter les gens, pour s'entretenir avec eux et cela le plus gentiment du monde. Si la "trudeaumanie" est absente à Watson Lake, le premier ministre n'en conserve pas moins une très grande popularité auprès des gens simples, pas du tout pressés, qui semblent être marqués par le climat rigoureux de leur région.

Pour recevoir le chef du gouvernement canadien, la population de Watson Lake avait mis sur pied une petite fête à son centre communautaire. Et là, le premier ministre a serré des mains. Des familles se sont pressées autour de lui afin de se faire photographier en sa compagnie. On l'a félicité fréquemment pour l'intérêt qu'il porte au nord. Les gens ont parlé de leurs problèmes qui règle générale concernent la conservation des richesses et des moyens de transport.

Un routier qui sillonne la route menant en Alaska, s'est plaint de la façon dont cette voie est entretenue.

Le camionneur ne pouvait pas choisir une meilleure occasion puisque M. Trudeau était accompagné du ministre Wrthur Laing qui voit à l'entretien de cette route.

M. Laing est bien familié avec les problèmes de cette région et il connaît le Yukon comme la paume de sa main. Il fait en quelque sorte office de guide officiel et de conseiller de M. Trudeau dans cette partie de la tournée.

Pour M. Trudeau et une poignée de journalistes, cette tournée a commencé dimanche matin par une excursion de quelque 150 milles à bord d'un chaland sur les eaux tumultueuses de la Nahanni, au coeur de la vallée des hommes sans tête.

La légende veut, en effet, que cette région reculée ait été habitée par des géants sans tête qui, au début du siècle, poursuivaient les prospecteurs et les chasseurs qui osaient s'aventurer sur les rives de la Nahanni.

Celle-ci fait l'objet, à l'heure actuelle, d'une controverse. Il est question de harnacher la Nahanni, dont les chûtes représentent un potentiel hydroélectrique important.

Les chûtes Virginia, par exemple, ont une hauteur de 316 pieds. D'autre part, certains éléments rejettent ce projet et aimeraient voir le gouvernement fédéral créer un vaste parc dans la vallée de la Nahanni.

Jusqu'à présent, M. Trudeau n'a pas abordé cette question d'une façon directe.

Au cours de son excursion, il en a discuté avec les personnes qu'il a rencontrées et en particulier avec un trappeur de 73 ans, M. Gus Kraus, qui habite avec son épouse une cabane en bois ronds sur les bords de la Nahanni.

M. Trudeau a également rencontré un groupe de francophones, quatre chercheurs qui effectuent des recherches dans le cadre d'un projet de l'Université McGill portant sur les cavernes de la Nahanni.

L'expédition aura permis au premier ministre de coucher sous la tente et de vivre en plein air, comme cela lui arrivait fréquemment à une autre époque avant qu'il ne se lance en politique.

Evolution...

ble l'utilisation de l'animation sociale pour la formation de son leadership et tentera par tous les moyens d'extensionner les programmes déjà en marche ou en voie de l'être dans chacune des provinces.

La Fédération a invité chacune des associations provinciales-membres à prier leur gouvernement respectif de signer les ententes permises avec la Commission mixte France-Canada permettant les échanges culturels, ce qui aurait pour effet de faciliter d'autant les relations entre les francophones de l'Ouest et la France tout en leur permettant des avantages sérieux.

Faits et gestes à Vimy

Au début de juillet, 60 garçons et filles ont suivi le cours de natation à la piscine de Westlock, organisé par le "Club Lions" de Clyde.

-o-o-o-o-

M. et Mme Claude Huot se sont rendus à Kelowma pour quelques jours.

-o-o-o-o-

M. et Mme Léonard Blanchette se sont rendus visiter leur fille Marie qui travaille à Slave Lake.

-o-o-o-o-

M. Laurier Fortier s'est rendu à Valleyview dernièrement.

-o-o-o-o-

M. le Curé A. Desjardins suit présentement des cours de catéchèse au Collège St-Jean à Edmonton.

-o-o-o-o-

M. Edward Caouette est en visite chez sa soeur Mme Roger Sabourin ainsi que chez ses parents, M. et Mme Gabrielle Caouette.

-o-o-o-o-

Nous souhaitons prompt rétablissement à nos malades: M. Alphonse Bilodeau hospitalisé à l'Hôpital Général d'Edmonton; M. Philippe Bilodeau à l'Hôpital Immaculata de Westlock; M. Wilfrid Provinçal également hospitalisé à l'Immaculata; Mme Aimé Fortier à la résidence pour convalescents à Westlock.

-o-o-o-o-

Le petit Edward Bernard est maintenant de retour chez-lui après avoir passé 45 jours à l'hôpital.

éditorial

Un monde de fous !

En plus de traiter du problème des postes, sujet monotone et permanent, les éditorialistes des journaux anglophones de l'Alberta ont traité la semaine dernière de la jeunesse, de son inadaptation au jeu démocratique et de ses instincts de nomades.

Par exemple, le "Journal" d'Edmonton soutient que sans doute, certains jeunes se demandent pourquoi ils devraient travailler quand ils peuvent obtenir gratuitement tout ce dont ils ont besoin. "A ces jeunes, il faudrait dire sans ambages, qu'à moins d'apporter une contribution à la société, en l'occurence au profit de leur propre génération, la société ne s'intéressera plus à eux".

L'éditorialiste en venait à cette conclusion après avoir précisé que nous avions été envahis par des milliers de jeunes depuis le début de l'été; qui à la recherche d'emplois, d'aventures et de connaissances, qui s'abandonnant au vagabondage.

Le paternalisme des propos va jusqu'à reprocher aux jeunes l'exploitation d'un système qui préfère embrigader les sujets de la société dans un monde de démocratie capitaliste où le profit prime sur l'humain, alors que la jeunesse du monde entier réclame l'utilisation du premier au service de l'autre.

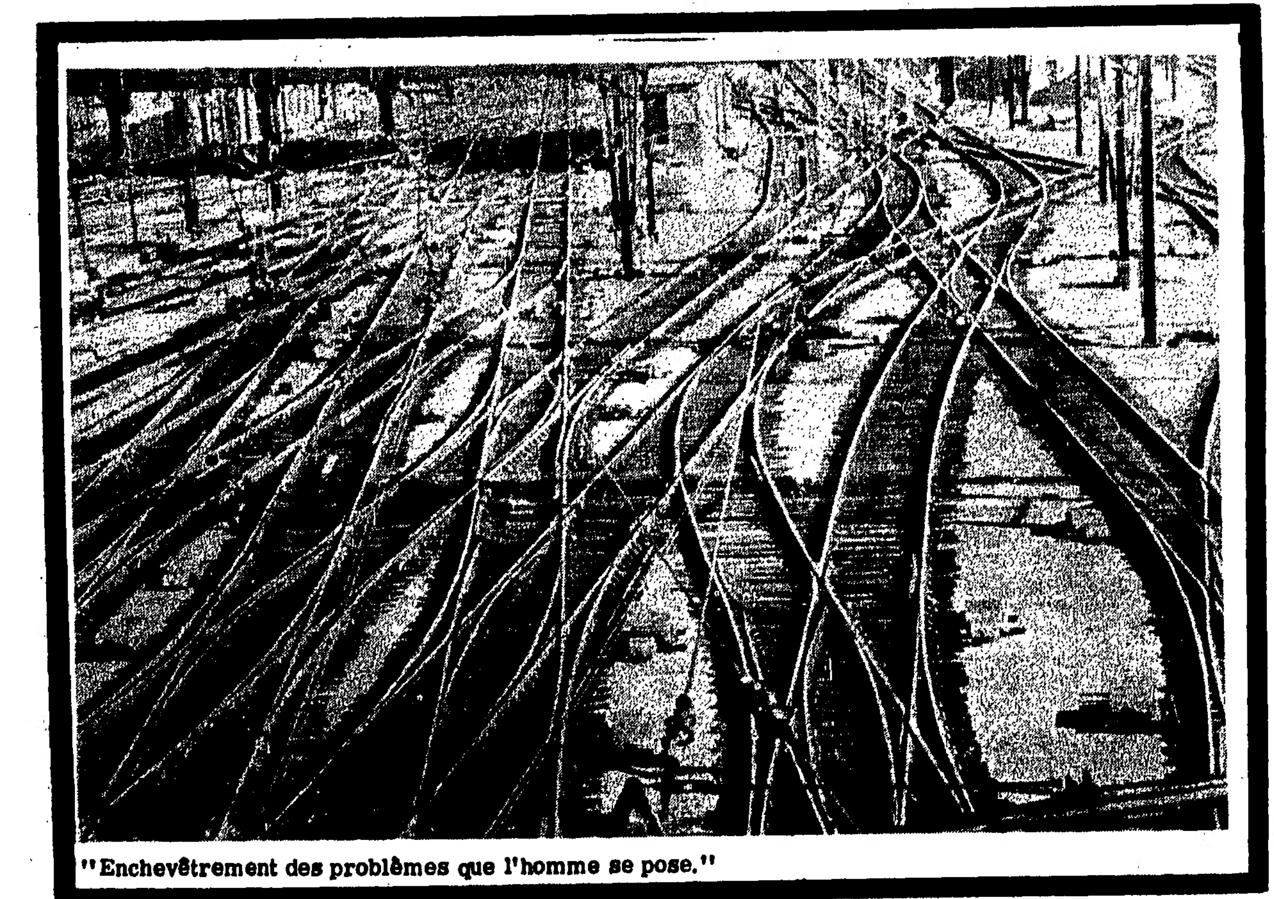
Le "Journal" propose de fournir les terrains et les matériaux nécessaires à la construction d'un réseau d'auberges pour tous ceux qui manifestent le désir de connaître leur pays et d'inciter les jeunes à travailler au lieu de leur "donner" des abris et des vêtements.

Pour notre part, l'envahissement, dont l'Ouest a été l'objet, depuis le début de l'été, par une jeunesse dont le comportement, n'a pas fini d'étonner et de scandaliser les aînés, par ses manières et son usage abusif de drogues, ne pourra connaître de solution dans la consécration totale du système actuel.

Il nous semble beaucoup que cette jeunesse, même si elle n'a pas encore trouvé sa voie, est à la recherche d'amour et de chaleur humaine.

Pourquoi, alors s'étonner de ses agissements dans un monde intolérable, étouffant, déshumanisé, hypertechnique et son bagage de polution? Comment peut-elle ne pas se suicider, se droguer et revenir à des instincts primitifs, alors que le monde adulte lui-même ne cesse pas d'absorber une quantité effarante de "calmants" pour tenir le coup. Est-ce que l'un comme l'autre, jeunes et vieux ne sauraient plus comment en sortir?

Normand Ferrier Le Clerc



"Enchevêtrement des problèmes que l'homme se pose."

commentaires

"Des prix et des grèves"

Quand j'étais encore petit, le mot "prix" voulait dire: récom pense; c'était un mot rempli de félicitations pour un devoir bie accompli. On recevait un prix pour avoir bien fait quelque chose. Le mot "grève", encore quand j'étais jeune, ça voulait dire aller au bord du lac, ou du fleuve, ou de la mer, c'était associ au sable tout près de l'eau ... sur la grève.

Maintenant, même si ces premières notions ne sont pas tou à fait disparues, on dirait que ça ne veut plus dire la même chose du tout ... Le prix: c'est ce qu'on doit payer et ça monte toujours ... Les grèves, c'est quelque chose qui arrive quand o décide qu'on n'a pas la justice et qu'on veut punir son employeur..

La situation ne s'améliore pas du tout, au contraire, on n'a pas fini de voir les "piqueteurs" et les "protestataires" qui n'ont pas assez d'argent... Je vous dis franchement, je ne sais pas où ça va arrêter tout ça!

Il me semble que nos gouvernements devraient joindre les forces pour frapper les distributeurs de marchandises .. Les salaires ne seront jamais assez élevés, si on les remonte de 6% et que les prix remontent de 7% ! c'est assez facile à comprendre il me semble! Je viens de voir des statistiques: et avec ça, on prévoit une hausse du coût de la vie (en Amérique) de 5%; on prévoit également une hausse dans le revenu général de 5.4%, les profits des corporations vont augmenter de 12.7%... le prix des maisons (construction) ça va monter aussi de 13.4%. Le chômage va augmenter de 8.3%. La seule catégorie de gens qui ne subiront pas de hausses, ce sont les fermiers: d'après ce rapport, les revenus du fermier vont diminuer de 5.4%... Et comparez maintenant avec ces prochains chiffres: les gens vont dépenser 7.3% de plus en '71 qu'en '70!

On prévoit cependant les taux d'intérêt plus bas, ce qui encouragera certainement les affaires. Mais tant que les profits des corporations seront à ce point élevés, nous ne pouvons pas espérer que l'homme de la rue va se contenter de la hausse de 6% qu'on préconise. Il devrait pourtant y avoir quelque chose à faire dans ce domaine : on pourrait limiter le montant de profits réels et contrôler davantage les prix que le pauvre contribuable doit payer: il ne peut même plus s'acheter une livre de bon jambon à moins de débourser $1.65, et alors il se contente du "hamburger" et du poulet!

G.G.

LA CLOTURE PERLEE

Depuis saint Luc, les journalistes n'ont guère eu de chance de voir monter un des leurs sur les autels. Aussi est-ce avec beaucoup d'émotion et de curiosité qu'on a pu lire récemment dans les dépêches que le Vatican serait saisi d'une demande de béatification d'un prêtre-journaliste mort au camp de Dachau, le Père Titus Brandsma. Selon l'adage populaire, faudra-t-il croire que le journalisme mène à tout y compris la sainteté? Jusqu'ici ce métier en a conduit un grand nombre au cynisme et peu à la couronne céleste derrière la grille perlée.

Si la plupart des journalistes ont beaucoup de difficultés à gagner leur ciel ils ont au moins le mérite de le faire gagner à d'autres en annonçant par exemple d'avance la vérité qui toujours frileuse hésite à sortir nue de son puits.

Enfin, on a trouvé un journaliste mort martyr.

A bien y penser, le journalisme compte d'illustres prédécesseurs. Avant saint Luc il y eut Jean-le-Baptiste qui annonça une fameuse nouvelle, la naissance du Christ. Et avant eux, il y eut les prophètes, ces journalistes à la pige qui savaient prédire ce qui arriverait, les chanceux. A bien y penser, il y a peut-être plus de journalistes qu'on croit communément assis sur des nuages roses du céleste empire, un clavigraphe d'or sur les genoux...

le franco-albertain

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR:
Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF:
Normand Ferrier Le Clerc

REDACTRICE FEMININE:
Mlle Annette Beaulieu

MISE EN PAGE:
Mlle Christiane Bouchard

PUBLICITAIRE:
Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement - 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO
DU CANADA



La francophonie de la Colombie-Britannique se cherche

Plaidoyer pour l'optimiste

Il existe actuellement un certain snobisme qui consiste à dénigrer systématiquement la société à laquelle on appartient, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'août, qui contient un vigoureux plaidoyer en faveur del'optimisme et s'en prend à l'attitude négative d'une partie de l'élite moderne.

Cette attitude n'a d'ailleurs rien de commun avaec la vraie critique, sévère mais positive, qui appele "un chat un chat" pourtant l'hypocrisie, démasque les canailles, dénonce des tares précises et qui, bien qu'inflexible, n'est jamais décourageante, car à celui qu'elle réprimande elle laisse toujours entendre: "Vous valez mieux que cela."

Négative

La critique négative, fondée sur un sentiment d' "aliénation", se retrouve partout: dans le monde de l'information, dans celui du spectacle et même dans les milieux de l'enseignement. Sa rhétorique propre et ses attitudes particulières sont désormais à la mode.

La marée montante ou dénigrement systématique est d'autant plus néfaste qu'elle entrave deux des forces indispensables à la bonne marche de la société: l'opposition et l'autorité.

Opposition

L'exercice de l'opposition est une tâche sérieuse et honorable. Celui qui s'en acquitte en toute conscience contribue énormément à définir le but d'une action, à élucider les grands problèmes, à préciser les objectifs importants et à mobiliser les forces nécessaires pour les atteindre. C'est l'homme qui, sans rejeter pour autant la civilisation à laquelle il appartient, sait en voir les injustices et s'employer à les combattre.

S'il fausse le jeu de l'opposition, le dénigrement menace tout autant l'exercice de l'autorité. On devrait pouvoir raisonnablement escompter qu'une part considérable de l'autorité sera assumée dans la société par les citoyens les plus capables, les plus cultivés, les plus aptes à s'exprimer. Or c'est précisément parmi ceux-là que le désenchantement distingué fait le plus d'adeptes.

L'autorité

Si les plus doués, les plus capables et les plus éloquents refusent le fardeau de l'autorité, qui acceptera de l'assumer ? La mission de ceux-là n'est pas de regarder de haut la racaille, mais de stimuler les esprits, de donner l'exemple, en un mot de diriger. L'une des premières fonctions du chef est de maintenir l'espérance. Or, de nos jours, à en croire beaucoup des plus brillants de nos contemporains, rien ne s'améliore jamais, tout est voué à aller de mal en pis.

Certes, lit-on encore dans Sélection, il est bon de vouloir aller vite, mais il ne faut pas que l'impatience nous amène à nier les progrès accomplis, qu'elle nous ôte la confiance nécessaire pour faire face aux durs combats qui nous attendent encore. La transformation de la société est une rude besogne qui exige une énergie peu commune, et c'est dans les succès passés qu'on puise le courage de poursuivre la lutte.

Nous reproduisons aujourd'hui le contenu d'un avis envoyé aux francophones de la Colombie-Britannique au sujet de la tenue du congrès annuel et de l'assemblée générale de la Fédération Canadienne française de la Colombie-Britannique.

L'avis comporte deux documents de recherches et des modifications importantes à la charte de la Fédération.

Il ressort que le congrès annuel de l'assemblée générale devra être reporté à l'automne à cause de certaines difficultés de communications antérieures.

A la lecture de ces documents, le lecteur constatera comme nous que la Fédération Canadienne française subit un brassage d'idées et d'idéologies, et s'achemine, sans doute, vers une présence plus progressive qu'elle ne l'a été.

Le Bureau de l'exécutif s'est penché sur le sujet du Congrès annuel et se demande s'il ne serait pas opportun, en raison de la nouvelle prise de conscience qui semble se manifester à certains endroits, de remettre la date de ce congrès à plus tard.

Le programme d'animation, débuté au printemps, doit reprendre aussitôt que des ententes auront été conclues. Déjà, un certain nombre de ceux qui ont participé aux sessions de sensibilisation se réunissent et se posent des questions sur le rôle qu'ils pourraient jouer dans une perspective communautaire francophone en Colombie Britanique.

Un examen des structures de notre Fédération est en cours. Le rôle du gouvernement fédéral, en vue de l'épanouissement des Canadiens français de la Colombie Britanique, est à se concrétiser.

Tenir un congrès, à la date habituelle, risquerait de venir trop tôt pour qu'une consultation atteigne vraiment son but.

Après avoir fait la revue des démarches qui avaient été adoptées en préparation du congrès de 1969, l'exécutif s'est rendu compte que les documents de travail préparés pour les rencontres du 26 avril 1969 et du 21 juin suivant, n'avaient pas servi à sensibiliser la base. Les délégués qui s'étaient rendus à la première consultation sont revenus à la deuxième sans pouvoir donner de réponse valable. Au congrès, les documents de travail qui consistaient en une synthèse des deux consultations préalables, ont été adoptés en principe comme on approuverait un voeu rendant hommage à la maternité.

Il est évident que les nouveaux éléments qui ont participé au dernier congrès n'étaient pas prêts à prendre des décisions ni des engagements. Quant aux habitués, ce n'est pas un seul congrès qui va leur permettre de digérer une nouvelle philosophie.

L'exécutif propose donc les étapes suivantes:

1. La diffusion de documents de travail à mesure qu'ils seront prêts.

Ces documents pourront être étudiés localement, afin de préparer les délégués éventuels à une participation active au congrès.

2. Un processus de consultations préparatoires, pour recueillir le "feed back" des groupes et évaluer les démarches aboutira en la préparation de documents plus à point et à la décision d'une date propice pour la tenue d'un congrès.

3. Un rapport financier, présentement en préparation chez nos vérificateurs ; une firme de comptables agréés, sera distribué aux responsables avant le congrès, probablement fin-août ou début septembre, afin de permettre l'ébauche d'un budget réaliste en rapport avec nos disponibilités et avec les buts que nous voudrons atteindre.

4. Advenant le cas où il faudrait retarder la tenue d'un congrès au delà du mois de décembre, une assemblée générale, pour nous conformer aux exigences de la loi, pourrait être convoquée, sans tenue de congrès. L'exécutif qui y serait élu serait temporaire, donc à remettre au vote lors du Congrès général propement dit.

Ceci consiste en une proposition du bureau élu de l'exécutif. S'il y a opposition, chaque groupe accrédité peut faire connaître sa position et la décision finale pourra être amendée selon l'importance des objections.

---

touristes québécois en Floride

Un directeur d'une station de radio de Fort Lauderdale, remarquant le nombre sans cesse croissant de plaques d'immatriculation de la province du Québec, a décidé d'insérer à sa programmation une émission d'une heure en français.

Il a commencé par parler de son projet à un gérant d'hôtel de la localité. Celui-ci, d'origine canadienne, s'est empressé de proposer sa femme pour animer cette émission. Et c'est ainsi que Mme Gendron, mère de six enfants, a décroché son premier engagement à titre d'annonceur de radio. Mme Gendron, qui a quitté Montréal il y a 24 ans pour Toronto, où elle a passé 14 ans, a dû faire face à un double problème, lors de ses premières expériences à la radio: d'abord, elle n'avait aucune expérience du micro et ensuite, elle avait un mal fou à se procurer les disques des nouvelles vedettes canadiennes - françaises, sans compter qu'elle a mis un certain temps à se recycler, à se rendre compte que "Pierre Lalonde et Donald Lautrec triomphent à Montréal depuis un certain nombre d'années".

Mais, apparemment, les problèmes de Mme Gendron sont, pour la plupart réglés: elle est plus détendue devant le micro, un ami de Montréal lui fait parvenir les derniers disques sortis, et elle-même est venue au Québec et en Ontario pour parfaire son éducation en chansons canadiennes.

Nomination à la Commission canadienne du grain

Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, annonce aujourd'hui la nomination de M. Delmer Pound, de Calgary, en qualité de membre de la Commission canadienne des grains.

Il remplace M. A. V. Svoboda qui prend sa retraite le 9 août.

Né le 22 janvier 1925 à Empress (Alb.), D. Pround grandit à la ferme paternelle d'Atlee, dans la même province.

Il travailla d'abord à la McCabe Grain Company en 1944 comme directeur du département des semences et surintendant des silos-élévateurs jusqu'en 1960, alors qu'il devint gérant régional d'Oliver Industrial Supplies, firme industrielle et agricole.

Nommé en 1968 gérant général de la même compagnie, il a continué d'y occuper ce poste jusqu'à maintenant.

Il a été président de la Chambre de commerce des jeunes, de la Chambre de commerce de l'Alberta et il est membre du Calgary South Rotary Club. Il est marié et a deux fils.

La Commission canadienne des grains fait partie du ministère de l'Agriculture du Canada et l'administration en est confiée à trois membres.

La Commission administre la Loi sur les grains du Canada, ce qui lui confère l'autorité voulue pour l'établissement des normes de classement des grains, l'octroi de permis aux éleveurs et autres responsabilités de même nature. Elle dirige aussi le Laboratoire de recherches sur les grains à Winnipeg, où elle a son siège social.

Orientation familiale

"Le réservoir bien rempli..."

N'est-ce pas que vous avez éprouvé ce sens de la sécurité lorsque vous avez voyagé en automobile et que vous étiez au volant: lorsque l'aiguille indicatrice du volume d'essence est tout à fait tournée à droite de votre cadran, n'est-ce pas que c'est rassurant et que vous vous sentez plus à l'aise, surtout si vous faites un grand voyage ?

Ne vous arrive-t-il pas parfois de vous sentir presque "vide" et de penser que votre "réservoir" est vraiment en train de perdre beaucoup d'essence, et que vous avez besoin de faire le plein le plus tôt possible ?

Puis-je vous suggérer une "station" ou poste d'essence qui est parfois pratique pour bien des gens. Vivez dans "l'expectative": je m'explique.....

On ne fait pas toujours ce qui nous plaît, ça varie... Mais si vous avez une tâche ingrate à accomplir, pourquoi ne pas penser en même temps à une autre tâche qui sera plus intéressante, ou encore à une situation bien près d'arriver; alors vous trouverez l'énergie nécessaire pour passer au travers de la première situation et le tour est joué.

Il y a des gens qui ont trois sortes "d'expectatives": des "immédiates", et des "moyennes" et des "lointaines": ils règlent leur vie au jour le jour de cette façon; ils font aussi des plans pour l'avenir immédiat et ils ont des rêves qui les gardent dans la vie présente d'une façon tout à fait réaliste. La plupart de ces gens sont des "optimistes"; l'êtes-vous ?

Guy Goyette, Dir. FSB
Dist. Mun. de Smoky River

La Sécurité Familiale souhaite **BONNE FETE** à ses membres suivants:

VENDREDI, 14 août

M. Rodolphe B. Côté, St-Paul
Sr Irène William, c.s.c., Fort Kent
Sr Marie Charles-Joseph, f.j., Edmonton

SAMEDI, 15 août

M. Daniel Bernier, Bonnyville
M. Roger Gamache, Bonnyville
M. Arthur J. Girard, Plamondon
M. Jacques Gouin, Edmonton
M. Alix Hector, Edmonton
M. Jean-Louis Moquin, Grande Prairie

DIMANCHE, 16 août

Sr Noëlla Barbe, c.s.c., Lac La Biche
M. Lucien Cloutier, Donnelly
M. Roch J. Fontaine, St-Paul
Sr Alice L'Abbé, c.s.c. Edmonton
M. Marcel G. Lafrenière, Bonnyville
M. l'abbé Roland Tardif, Jean Côté, Mlle Ghislaine Turcotte, Edmonton.

LUNDI, 17 août

Sr Elmire Belhumeur, a.s.v., Edmonton
M. J.H. Forest, Edmonton
Mlle Adrienne Hogue, Ste-Foy, Québec

MARDI, 18 août

M. Paul Boulianne, St-Paul
Sr Irène M. Desautels, c.s.c. Grande Prairie
M. Yvon Lapointe, Bonnyville
Sr Paulette Payette, c.s.c. Edmonton
M. l'abbé Hervé Tanguay, Mallaig

MERCREDI, 19 août

M. Daniel P. Creurer, Edmonton
R.P. Guy Goyette, o.m.i. Falher
M. Bernard Lamoureux, Girouxville
Mme Alice Richard, Lac La Biche
M. Jules E. Vallée, Bonnyville

JEUDI, 20 août

Sr Rosanne Favreau, s.c.c., Trochu
Mlle Jeanne Hunerbein, Sherbrooke
M. Roch Piquette, St-Vincent
M. René Charles Rey, Falher

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 —
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Legal

Grand succès à la Fête au Village

Il faut dire que la température idéale, la coopération des gens et grâce à nos nombreux et distingués visiteurs venus d'un peu partout, notre "Fête au Village " fut un véritable succès encore cette année.

Oui, tous les mois de préparation à la Fête, ont vallu la peine car il faisait bon parler aux anciens paroissiens, amis, venus des paroisses voisines. La gaieté régnait partout et tous se divertirent.

La journée du 25 commença par un déjeûner en plein air avec crêpes et "bacon" suivi de la parade sous l'habile direction de M. Marcel Dubé. On a pu voir un long défilé de chars allégoriques. Les juges pour la parade étaient: M. Jacques Boucher de CBXFT, Tiger Goldstick et Al Holt du ministère de la jeunesse.

Les 5 premiers gagnants;

1- Morinville Frontier Gaze
2- Village de Legal
3- La paroisse St-Emile, Legal
4- Legal Jr. Firefighters
5- Les Femmes Chrétiennes de Legal.

Michelle Kremar reçut le premier prix pour la bicyclette la mieux décorée, Craig Ozipko - deuxième et Marie Létourneau - troisième.

Le tournoi de balle de $1,000. fut gagné par Barrhead - Lenaria arriva deuxième.

La "Cabine à Souvenirs" a été fréquentée par plusieurs. L'heureux gagnant de l'éléphant de peluche est M. Frank Laberge de Legal.

Les gagnants des prix d'entrée au parc, samedi et dimanche respectivement, sont Mme Morin de St-Albert et M. Paul Préfontaine de Legal.

Le Derby de démolition attira l'attention de la foule. La gagnante du Derby Powder Puff fut Mlle Rachel Brenneis. M. Georges Cust reçut le prix pour le "meilleur sportif".

Pendant que de délicieux Bar-B-Q- étaient servis samedi et dimanche, messieurs Daniel Boisvert, Bob Pampoo et J.P. Roy, tous de St-Albert, nous firent entendre une sérénade qui ajouta un air de gaieté partout sur le terrain de jeux.

Samedi, CHFA était des nôtres pour enregistrer les concerts en plein air. Il y eut chants, danses, musique, etc., sous la direction de Mme Lucienne Montpetit.

Pour clôturer les deux jours, près de 900 personnes assistèrent au concert de variété dans l'arène.

Le comité de "La Fête au Village" tient à remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont aidé à faire de notre fête un succès.

Merci à tous ceux qui sont venus nous visiter---à l'an prochain---les amis!

Notre dévoué curé, l'Abbé J.M. Martineau, partira pour un voyage en Europe le 12 août. Il sera accompagné par l'Abbé G.H. Premeau de Morinville. Nous leur souhaitons " Bon Voyage " et " Bon Repos ".

Le Chapelet à CHFA

Samedi 1 - La Famille de M. et Mme Ferd Nadon, Edmonton.

Lundi 3 - La Famille de M. Achille L'Abbé de Falher.

Mardi 4 - La Paroisse de St-Joachim d'Edmonton.

Mercredi 5 - Radio Edmonton Limitée.

Jeudi 6 - La Paroisse Cathédrale de St-Paul.

Vendredi 7 - Les Vieillards du Château de Legal.

Samedi 8 - Le Conseil La Verendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton.

Lundi 10 - La Famille de M. Cyril Roy et Fils de Falher.

Mardi 11 - Les Ecoles intermédiaires et Racette de St-Paul.

Mercredi 12 - La Paroisse Ste-Anne de Falher.

Jeudi 13 - Les Révérends Pères Oblats de l'Evêché de McLennan.

Vendredi 14 - Les Révérendes Soeurs de la Providence, Assomption, Alta.

Samedi 15 - Les Révérendes Soeurs de l'Assomption, Edmonton.

Carnet Social

Une soirée animée, composée de soixante-quinze personnes eut lieu à la salle St-Joachim, pour fêter le prochain mariage de M. Claude Préfontaine et Mlle Madeleine Maltais de East Angus, Province de Québec.

Les organisateurs de la soirée furent M. et Mme Aimé Dery, M. et Mme Noël Constantin et M. et Mme Jules Lacoursière.

Au cours de la soirée, plusieurs membres de la chorale Chantamis, égayèrent les invités par leurs jolis chants, accompagnés au piano par M. Denis Magnan. Mesdames Gertrude Blais et A. Brissette firent entendre leur répertoire de chants populaires au piano, la soliste fut Mme Jeanne St-Arnaud.

On remarquait de nombreux cousins de M. Préfontaine venus de Legal.

BEAUMONT

Hector, fils de M. et Mme Laurent Goudreau, est l'heureux gagnant d'un billet C.P. Air qui lui permettra de se rendre jusqu'à Vancouver. Félicitations !

-o-o-o-o-

Plusieurs de nos paroissiens profitent de la belle température pour effectuer des voyages à travers le Canada. M. et Mme Hervé Bérubé ainsi que Mme Albert Bérubé, sont présentement en Europe.

En Colombie-Britannique: MM. et Mmes Léo Goudreau, Gérard J. Magnan, Edouard L'Heureux, Ernest Bérubé.

Monsieur Raymond Magnan est présentement en France.

Mme Joseph Goudreau, Roger et Thérèse Gobeil et leurs enfants, se sont rendus de Banff à Jasper. M. et Mme Aimé Lavigne sont en visite dans la belle province, en l'occurence le Québec. Monsieur Lucien Gobeil a rendu visite à sa soeur qui habite non loin d'Ottawa.

-o-o-o-o-

Mlles Micheline Perreault et Micheline Gamache d'Iberville, P.Q. sont en visite chez les familles Gobeil ainsi que M. et Mme Jack McClure de Galetta, Ontario. Mlle Anne Sullivan est de passage dans la paroisse. Le Rév. Père Montmigny a rendu visite à des amis de Beaumont.

-o-o-o-o-

Sont présentement hospitalisés: Mme Oscar L'Heureux, Mme Emile Goudreau, M. Maurice Goudreau et M. Robert Leblanc.

-o-o-o-o-

'Pas de place pour les francophones qui refusent de devenir Canadiens'

Il existe au pays un drôle de mouvement qui s'appelle la "Canadian National Association". Son but est de faire triompher une conception fort étrange de l'unité canadienne. Qu'on en juge plutôt par une lettre de son secrétaire, M. William C. Busby, publiée dans le "Toronto Star" de vendredi dernier.

Selon M. Busby, il est impérieux de réagir à une propagande fallacieuse des milieux francophones, une propagande voulant que ce pays comporte essentiellement deux groupes, le groupe français et le groupe anglais. Tout cela est contraire à la vérité historique. Le Canada est une mosaïque de citoyens de très nombreuses origines et, donc, de diverses langues. Ce qui les unit, c'est le fait d'être Canadiens.

En 1867, toujours selon la "Canadian National Association", la confédération a donné naissance à une nouvelle nation, à une nouvelle nationalité. Mais à une nation, à une nationalité, pas à deux. Aucun pays ne peut s'appuyer sur deux nations, comporter deux nationalités.

Aussi, si notre pays entend progresser et assurer sa cohésion, il devra recourir au seul outil valable dont il dispose, soit l'unité linguistique. C'est la langue unique qui fait la force de la Grande-Bretagne et, encore davantage, des Etats-Unis.

Dans cette optique, n'est-il pas préférable de promouvoir l'usage de l'anglais au Québec et à travers le Canada que de gaspiller des centaines de millions (ou des milliards) de dollars pour faire apprendre au reste du pays une langue (le français) dont peu de Canadiens ont besoin.

"Oui, nous disons aux Canadiens qu'il n'y a pas de place au Canada pour les francophones qui refusent de devenir Canadiens. Nous ne tolérerons pas un Canada divisé; divisé entre Canadiens et Français... La "Canadian National Association" entend garder au Canada son caractère de pays démocratique. En démocratie, la majorité commande, non la minorité. Cela signifie que notre constitution ne peut être modifiée selon les caprices d'une minorité. Si nos ancêtres avaient été moins tolérants, l'anglais serait aujourd'hui en usage à travers tout le Québec et le Québec, serait aussi prospère que l'Ontario.

Le moule unique

En somme, l'unité du pays supposerait un moule unique. Même s'il faut renier l'histoire et, surtout, appliquer une théorie de la démocratie qui serait synonyme de dictature de la majorité.

Quand nous parlons de renier l'histoire, nous pensons évidemment à la longue présence française en terre d'Amérique et aux garanties juridiques qu'a obtenues ce groupe après la Conquête. La Confédération a elle-même reconnu cette situation de fait même si, pour ce qui est du français en dehors de Québec, les droits admis étaient plutôt embryonnaires. En ces dernières années, la législation et la pratique ont cependant explicité ces droits embryonnaires.

Dans ces conditions, l'unité linguistique ne peut devenir synonyme d'unité nationale que si elle est librement acceptée par les citoyens. Malheureusement pour la "Canadian National Association", tel n'est pas le cas. Il faudrait alors imposer l'anglais aux francophones et pareille imposition ne peut que faire détester à ces derniers le concept même d'unité. Si les francophones ne peuvent être Canadiens qu'en se reniant eux-mêmes, on doit prendre pour acquis qu'ils rejetteront le Canada avant de rejeter leur langue.

D'ailleurs, s'il est vrai que c'est la majorité qui doit commander en démocratie, tout esprit sérieux admet aujourd'hui que les minorités ont des droits qui ne peuvent être à la merci des majorités. Il n'y a que quelques fanatiques intransigeants à prétendre encore le contraire.

La "Canadian National Association" entend, de concert avec d'autres groupements acquis à ses vues, fonder un nouveau parti politique. Si ce projet se matérialise, et surtout s'il devait avoir quelque succès, la cause de l'indépendantisme québécois n'aura jamais eu de meilleur allié.

V.P.
(Le Devoir)

L'inquiétude grandit au Canada au sujet de l'éventuelle séparation du Québec

Au cours des quatre dernières années, l'opinion publique a beaucoup évolué au sujet des conséquences qu'aurait pour le Canada l'éventuelle séparation du Québec.

En 1966, 48 pour cent des Canadiens estimaient que la séparation du Québec aurait des conséquences très sérieuses ou passablement sérieuses dans les autres parties du pays. Aujourd'hui, 61 p.c. des votants partagent cette opinion.

La récente victoire électorale du parti libéral dirigé par M. Robert Bourassa, lequel avait donné l'assurance que le Québec demeurerait dans la Confédération, s'explique dans une certaine mesure par la réaction du corps électoral au mouvement séparatiste.

Soixante-quatorze pour cent des personnes interrogées au Québec ont déclaré que la séparation du Québec aurait des conséquences sérieuses dans le reste du Canada. Par contre, 17 p.c. considèrent que les conséquences ne seraient pas sérieuses.

En Ontario, 35 p.c. des personnes qui ont exprimé leur opinion croient que l'avènement d'un Québec souverain n'aurait pas d'importance dans les autres parties du Canada, mais 53 p.c. sont d'avis du contraire.

Dans l'Ouest, la population se préoccupe un peu moins de l'éventuelle séparation du Québec: 36 p.c. déclarent que le reste du Canada n'en souffrirait pas.

La question posée était: "Si le Québec quittait la Confédération, quelles en seraient les conséquences pour le reste du Canada ?"

Voici le tableau comparatif des points de vue aujourd'hui et en 1966:

	1966	Aujourd'hui
	%	%
Très ou passablement sérieuses	48	61
Pas très sérieuses	26	29
Indécis	24	10

Aujourd'hui, voici quelle est la répartition de l'opinion selon les régions:

	Maritimes	Québec	Ontario	Ouest
	%	%	%	%
Très ou passablement sérieuses	64	74	53	56
Pas sérieuses	21	17	35	36
Indécis	15	9	12	8

L'utilité de connaître des langues

"Qu'il est utile de connaître des langues étrangères!" est le thème que l'Aktion Gemeinsinn (Action sens communautaire), une association de sociétés d'utilité publique et de personnalités, a choisi pour organiser une campagne en vue de l'extension des connaissances de langues étrangères en Allemagne. Cette organisation se met ainsi au service de l'Année internationale de l'Education 1970 des Nations Unies, elle-même placée sous le thème "Entente grâce à l'éducation".

La campagne présente une série de dessins publicitaires sous forme de caricatures qui doivent confronter sous une allure grotesque les citoyens avec toutes sortes de situations, aussi bien chez eux qu'à l'étranger, qui peuvent naître lorsqu'on ne parle pas de langues étrangères. Il y est dit entre autres: "Parler avec les mains ou par signes ne suffit plus pour se comprendre. Chacun d'entre nous devrait apprendre et pouvoir parler une langue étrangère".

Théoriquement, cette nécessité semble déjà être satisfaite pour les générations plus jeunes par l'enseignement des langues étrangères en classe. En réalité, il y a quand même encore pas mal de lacunes. Ceci est particulièrement vrai pour les aînés.

Les cours de l'université populaire, les instituts d'enseignement par correspondance et les cours organisés par les entreprises ou les syndicats doivent être à l'avenir un remède efficace. Une proposition originale dans ce contexte: les parents pourraient assurer le parrainage d'un enfant de travailleurs étrangers qui se trouve dans la classe de l'un de leurs fils ou fille et ainsi se familiariser avec sa langue marternelle.

L'association des chemins de fer du Canada

L'Association des chemins de fer du Canada, annonce aujourd'hui qu'elle a déposé devant la Commission canadienne des transports des nouveaux tarifs haussant de quatre pour cent en moyenne les frais de transport de marchandise au Canada, en vertu des tarifs normaux et compétitifs.

La nouvelle tarification sera mise en vigueur le 1er septembre par 15 sociétés ferroviaires, dont le Canadien National et CP Rail.

Les ajustements affecteront moins les envois sur de longues distances que ceux sur des liaisons courtes.

Les hausses s'appliqueront à tous les envois à partir de et vers les Maritimes, ou à l'intérieur de ces provinces et du territoire désigné dans la Loi sur les taux de transport de marchandises dans les provinces maritimes, et s'étendant vers l'est, de Lévis à Sherbrooke au Québec, et englobant les provinces atlantiques. Les tarifs dans ce territoire, de façon générale, sont inférieurs de 6 pour cent à ceux appliqués dans le reste du pays.

Les tarifs ne toucheront que le tiers environ du trafic marchandises des chemins de fer canadiens et accroîtront de $16.5 millions ou de 1.3 pour 100 leurs recettes marchandises actuelles sur une période de douze mois.

La Commission des prix et des revenus a décrété dans un document publié la semaine dernière que les augmentations sont conformes à ses normes.

Le grain et la farine destinés à l'exportation et sujets à des tarifs statuaires, le trafic entre les Etats-Unis et le Canada à des prix établis selon les tarifs en vigueur aux Etats-Unis ne sont pas touchés par l'augmentation, pas plus que les marchandises transportées à des tarifs contractuels fixes.

Une hausse moyenne de 3 pour cent décrétée le 1er mars 1970 et touchant les tarifs normaux et compétitifs n'a pas suffi à tenir le pas avec les frais accrus d'exploitation des chemins de fer pour l'année entière.

L'habitude de revenir en arrière en lisant coûte un sixième au moins du temps limité que l'on peut consacrer à la lecture; en s'en débarrassant, on pourrait lire 100 mots de plus à la minute. La vitesse moyenne de 400 mots/minute est considérée comme excellente.

*****

PARMI LES NEOLOGISMES

Nous lisons dans le Nouveau Petit Larousse: "Fiabilité" n. f. Probabilité de fonctionnement sans défaillance d'un dispositif dans des conditions déterminées, et pour une période de temps défini."

A un citoyen en chômage

Le premier ministre du Canada explique le phénomène de l'inflation

Par Pierre Elliott Trudeau

Il y a quelque temps, un ouvrier spécialisé tombait en chômage et adressait au premier ministre du Canada une lettre pour se plaindre du fait qu'à son point de vue la politique fédérale anti-inflationniste se trouvait à l'origine de ses malheurs. M. Trudeau fit une réponse personnelle à ce chômeur. Cette réponse vulgarise le problème de l'inflation d'une façon qui nous paraît remarquable et c'est pourquoi nous croyons utile de reproduire in extenso. Les sous-titres sont de nous.



Monsieur,

Vous avez bien fait de m'écrire.

Vous êtes en chômage; vous êtes un ouvrier qualifié, élevé dans la tradition de la valeur et de la dignité du travail; vous estimez que la perte de votre emploi résulte d'une décision froide et impersonnelle du gouvernement, décision prise pour lutter contre l'inflation; vous êtes assujetti à ce que vous appelez l'indignité et la stupidité de l'assistance sociale, et vous pensez que nous autres hommes politiques, sommes dans l'impossibilité de comprendre, voire de soupçonner seulement ce qu'un tel état signifie.

Je suis heureux, je le répète, que vous m'ayez écrit, car je me réjouis d'avoir ainsi l'occasion de discuter certaines de ces questions avec vous.

Ce qui se passe présentement au Canada, c'est que, sur le plan collectif, nous avons essayé de tirer de l'économie du pays plus que nous n'y avions mis. En d'autres termes, nous avons produit des marchandises et assuré des services d'une valeur, disons, de 95 cents, tout en réclamant $1. Il ne s'agit pas de vous en particulier, ni de quelque groupe que ce soit pris à part, mais de tous les paliers de notre économie : syndicats, monde des affaires, professions libérales et **gouvernements**.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que le coût des produits a subi une hausse, que les prix ont monté. Et, à chaque hausse de prix, les Canadiens ont demandé un peu plus de façon à recouvrer ce qu'ils avaient perdu par suite de cette augmentation. Il en résulte de nouveau une hausse de prix, suivie de nouvelles demandes... et ainsi se poursuit le cycle.

Si cet état de chose ne devait être préjudiciable à personne, il serait peut-être sans importance que les coûts et les prix continuent de monter en spirale. Mais, ce qui compte, c'est que si, n'ayant mis que 95 cents dans la tirelire, vous en tirez $1, des gens se trouveront à court — personnes âgées, personnes à revenu fixe, travailleurs non syndiqués, qui, livrés à eux-mêmes, sont dans l'impossibilité de négocier pour obtenir ce dollar ou davantage, et ainsi de suite.

Inflation et commerce extérieur

Il ne s'agit là que d'un seul aspect de l'inflation. Une autre conséquence à considérer (beaucoup plus grave à la longue toutefois, du fait qu'elle finit par toucher **tous les citoyens** du pays, et non seulement ceux qui ne sont pas assez forts pour mener leur propre lutte), c'est l'impact de l'inflation sur le commerce du Canada.

Le Canada est une grande nation marchande, qui compte sur la vente de marchandises à l'étranger pour donner des milliers d'emplois aux Canadiens et payer les nombreux articles de base ou de luxe que nous importons. En dépit du chiffre relativement modeste de notre population, nous nous classons au sixième rang des pays marchands du monde.

C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes très vulnérables en période d'inflation. Si la hausse des coûts et des prix se poursuit au rythme de ces cinq dernières années, le Canada pourrait perdre sa position de concurrence sur le marché mondial. La perte de marchés étrangers se traduit par la perte des emplois auxquels ces marchés mêmes donnent lieu; pour reconquérir ces marchés, il nous faudrait dévaluer le dollar, mais alors, nous serions dans l'impossibilité d'acquitter nos importations.

Nous feri[illegible]ort considérable à notre écon[illegible]érieure tout en nous orientant [illegible]t vers une dépression dont [illegible]ne se relèverait pas avant plusi[illegible]ées.

Tel est [illegible]t entre l'inflation et le chômag[illegible] n'est pas un choix entre acc[illegible]inflation **ou** le chômage, ma[illegible]ix entre laisser l'inflation se [illegible]re — ce qui aggraverait le chô[illegible]duel — et empêcher la montée [illegible]de l'inflation (en essayant de [illegible]au moindre prix possible) afin [illegible]onomie reprenne toute sa vi[illegible]ssée, et de façon que chaque do[illegible] nous prélevons soit, comme au[illegible]nt, contrebalancé par le dollar qu[illegible] déposons.

Quel qu[illegible] le choix adopté (et, comme vo[illegible]vez, le gouvernement a adopté ce[illegible] parti), on ne saurait éviter de [illegible]pour les conséquences de cinq a[illegible]ation. Si nous payons tout de su[illegible] pouvons espérer que la pério[illegible]daptation sera assez brève. Si [illegible]mettons indéfiniment le jour de[illegible]nce, il se peut que nous nous [illegible]s alors devant une situation de[illegible]gé bien plus grave et beaucoup [illegible]louleuse à supporter que ce n'es[illegible] présentement.

Je voud[illegible] qu'il y ait une troisième poss[illegible]

Il n'y e[illegible]s. Je souhaiterais que nous puiss[illegible]ouvrer notre ancienne stabilité sa[illegible] quiconque en souffre. C'est impo[illegible]

Les meille[illegible]mes contre l'in[illegible]

Je le [illegible] nous espérons que la lutte con[illegible]lation ne s'éternisera pas, et — [illegible]ible qu'il vous soit d'en accepter [illegible] parce que vous êtes l'une des [illegible]s de ce combat — que cette lutt[illegible] le moins de victimes possible. [illegible]rincipales armes dont nous disp[illegible]ntre l'inflation sont ce que les go[illegible]ments appellent la politique mon[illegible]et fiscale: cette politique consi[illegible]streindre la masse monétaire du[illegible], à inciter les particuliers, les [illegible]prises et les gouvernements a n[illegible] dépenser ce qui n'a pas été gagné[illegible] recourir à de nouvelles lois et à [illegible]uveaux règlements en matière f[illegible]également pour décourager les [illegible]s superflues qui concourent à[illegible]sse des prix. De tels instruments[illegible]toutefois bien "émoussés". Ils [illegible]efficaces à la longue, mais leur[illegible] peut se faire sentir lourdemen[illegible]t et à travers; l'avantage de l[illegible]lation peut se matérialiser tr[illegible]ement, mais leurs effets secon[illegible] parfois préjudiciables, sont lents [illegible]raître.

Nous av[illegible]ayé de recourir à un moyen bi[illegible] subtil, celui de la contrainte vo[illegible]e de la part de l'ensemble du pay[illegible]our cela, nous avons invité tous l[illegible]yens à limiter leurs exigences a[illegible] cents que nous avons placés dan[illegible]relire à laquelle je faisais allusi[illegible]s tôt. Voilà quelque temps déj[illegible]ouvernement fédéral a commencé[illegible]reindre ses propres dépenses; p[illegible] a progressivement accentué ce[illegible]trainte; en février, les gouvernem[illegible]provinciaux ont accepté de lui em[illegible] le pas. D'autre part, en février ég[illegible]t, le monde des affaires et les [illegible]es des professions libérales ont [illegible]s de maintenir les augmentation[illegible]ix en deçà de tout accroisseme[illegible] coûts, promettant de la sorte de [illegible] les bénéfices. Reste alors l'un[illegible]cteurs principaux de l'économie[illegible]yndicats ouvriers. On a demandé [illegible]anisations ouvrières si elles acce[illegible]t également de s'engager à m[illegible] leurs réclamations sa-

Monsieur,

Vous avez bien fait de m'écrire.

Vous êtes en chômage; vous êtes un ouvrier qualifié, élevé dans la tradition de la valeur et de la dignité du travail; vous estimez que la perte de votre emploi résulte d'une décision froide et impersonnelle du gouvernement, décision prise pour lutter contre l'inflation; vous êtes assujetti à ce que vous appelez l'indignité et la stupidité de l'assistance sociale, et vous pensez que nous autres hommes politiques, sommes dans l'impossibilité de comprendre, voire de soupçonner seulement ce qu'un tel état signifie.

Je suis heureux, je le répète, que vous m'ayez écrit, car je me réjouis d'avoir ainsi l'occasion de discuter certaines de ces questions avec vous.

Ce qui se passe présentement au Canada, c'est que, sur le plan collectif, nous avons essayé de tirer de l'économie du pays plus que nous n'y avions mis. En d'autres termes, nous avons produit des marchandises et assuré des services d'une valeur, disons, de 95 cents, tout en réclamant $1. Il ne s'agit pas de vous en particulier, ni de quelque groupe que ce soit pris à part, mais de tous les paliers de notre économie : syndicats, monde des affaires, professions libérales et **gouvernements**.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que le coût des produits a subi une hausse, que les prix ont monté. Et, à chaque hausse de prix, les Canadiens ont demandé un peu plus de façon à recouvrer ce qu'ils avaient perdu par suite de cette augmentation. Il en résulte de nouveau une hausse de prix, suivie de nouvelles demandes... et ainsi se poursuit le cycle.

Si cet état de chose ne devait être préjudiciable à personne, il serait peut-être sans importance que les coûts et les prix continuent de monter en spirale. Mais, en qui compte, c'est que si, n'ayant mis que 95 cents dans la tirelire, vous en tirez $1, des gens se trouveront à court — personnes âgées, personnes à revenu fixe, travailleurs non syndiqués, qui, livrés à eux-mêmes, sont dans l'impossibilité de négocier pour obtenir ce dollar ou davantage, et ainsi de suite.

Inflation et commerce extérieur

Il ne s'agit là que d'un seul aspect de l'inflation. Une autre conséquence à considérer (beaucoup plus grave à la longue toutefois, du fait qu'elle finit par toucher **tous les citoyens** du pays, et non seulement ceux qui ne sont pas assez forts pour mener leur propre lutte), c'est l'impact de l'inflation sur le commerce du Canada.

Le Canada est une grande nation marchande, qui compte sur la vente de marchandises à l'étranger pour donner des milliers d'emplois aux Canadiens et payer les nombreux articles de base ou de luxe que nous importons. En dépit du chiffre relativement modeste de notre population, nous nous classons au sixième rang des pays marchands du monde.

C'est d'ailleurs pour cela que nous sommes très vulnérables en période d'inflation. Si la hausse des coûts et des prix se poursuit au rythme de ces cinq dernières années, le Canada pourrait perdre sa position de concurrence sur le marché mondial. La perte de marchés étrangers se traduit par la perte des emplois auxquels ces marchés mêmes donnent lieu; pour reconquérir ces marchés, il nous faudrait dévaluer le dollar, mais alors, nous serions dans l'impossibilité d'acquitter nos importations.

Nous feri[illegible]fort considérable à notre écon[illegible]érieure tout en nous orientant [illegible]nt vers une dépression dont [illegible]ne se relèverait pas avant plusi[illegible]ées.

Tel est [illegible]t entre l'inflation et le chômag[illegible]n'est pas un choix entre acc[illegible]inflation ou le chômage, ma[illegible]oix entre laisser l'inflation se [illegible]re — ce qui aggraverait le chô[illegible]iduel — et empêcher la montée [illegible]de l'inflation (en essayant de [illegible]au moindre prix possible) afin [illegible]onomie reprenne toute sa vi[illegible]ssée, et de façon que chaque do[illegible] nous prélevons soit, comme au[illegible]nt, contrebalancé par le dollar qu[illegible] déposons.

Quel qu[illegible] le choix adopté (et, comme vo[illegible]vez, le gouvernement a adopté ce[illegible] parti), on ne saurait éviter de [illegible]pour les conséquences de cinq a[illegible]ation. Si nous payons tout de su[illegible] pouvons espérer que la pério[illegible]daptation sera assez brève. Si [illegible]mettons indéfiniment le jour de[illegible]ance, il se peut que nous nous [illegible]s alors devant une situation de[illegible]gé bien plus grave et beaucoup [illegible]loureuse à supporter que ce n'es[illegible] présentement.

Je voud[illegible]n qu'il y ait une troisième poss[illegible]

Il n'y e[illegible]s. Je souhaiterais que nous puiss[illegible]ouvrer notre ancienne stabilité sa[illegible] quiconque en souffre. C'est impo[illegible]

Les meille[illegible]mes contre l'in[illegible]

Je le [illegible]nous espérons que la lutte con[illegible]flation ne s'éternisera pas, et [illegible]ible qu'il vous soit d'en accepter [illegible] parce que vous êtes l'une des [illegible]es de ce combat — que cette lutt[illegible] le moins de victimes possible. [illegible]rincipales armes dont nous disp[illegible]ntre l'inflation sont ce que les go[illegible]ments appellent la politique mon[illegible]et fiscale: cette politique consi[illegible]estreindre la masse monétaire du[illegible], à inciter les particuliers, les [illegible]rises et les gouvernements à n[illegible] dépenser ce qui n'a pas été gagné[illegible] recourir à de nouvelles lois et à [illegible]uveaux règlements en matière f[illegible] également pour décourager les [illegible]s superflues qui concourent à [illegible]se des prix. De tels instruments [illegible]toutefois bien "émoussés". Ils [illegible]fficaces à la longue, mais leur[illegible] peut se faire sentir lourdemen[illegible]t et à travers; l'avantage de l[illegible]ilisation peut se matérialiser tr[illegible]ment, mais leurs effets secon[illegible] parfois préjudiciables, sont lents [illegible]araitre.

Nous av[illegible]ayé de recourir à un moyen bi[illegible] subtil, celui de la contrainte vol[illegible]e de la part de l'ensemble du pay[illegible]our cela, nous avons invité tous l[illegible]yens à limiter leurs exigences a[illegible] cents que nous avons placés dan[illegible]elire à laquelle je faisais allusi[illegible]s tôt. Voilà quelque temps déj[illegible]ouvernement fédéral a commencé[illegible]treindre ses propres dépenses; p[illegible]a progressivement accentué ce[illegible]ntrainte; en février, les gouvernem[illegible]provinciaux ont accepté de lui em[illegible]le pas. D'autre part, en février ég[illegible]nt, le monde des affaires et les [illegible]es des professions libérales ont [illegible]s de maintenir les augmentation[illegible]rix en deçà de tout accroisseme[illegible]coûts, promettant de la sorte de [illegible] les bénéfices. Reste alors l'un[illegible]ecteurs principaux de l'économie[illegible]yndicats ouvriers. On a demandé [illegible]anisations ouvrières si elles acce[illegible]t également de s'engager à m[illegible]leurs réclamations salariales (le redressement des salaires atteint actuellement une moyenne annuelle de 8 p. 100 ou plus, alors que la production du pays ne progresse, dans le même laps de temps, que de 5 p. 100, et, tous les ans, les rangs de la force ouvrière se grossissent de 2½ p.100 de nouveaux venus); les syndicats ouvriers, jusqu'à présent, ont répondu NON. Nous espérons qu'ils changeront d'avis, car, à moins que **tout le monde** ne consente à modérer ses exigences à l'endroit de l'économie nationale, la lutte contre l'inflation durera plus longtemps, et on en souffrira d'autant plus. Je le répète, je voudrais bien qu'il y ait une autre possibilité. Malheureusement, la seule autre solution qui nous reste — laisser aller l'inflation — entraînerait encore, finalement, des désagréments plus graves, et se traduirait par un chômage encore plus prononcé.

Faute de financer massivement l'économie, geste auquel les gouvernements ne peuvent se résoudre s'ils veulent respecter la promesse qu'ils ont faite de limiter leurs dépenses (mesure dont j'ai expliqué la nécessité), que fait alors le gouvernement pour combattre le chômage et venir en aide aux chômeurs? Vous êtes déjà au courant des allocations d'assurance-chômage et d'assistance sociale, et j'y reviendrai un peu plus loin.

Je tiens à vous parler, très brièvement, de quelques autres mesures, très constructives, que nous appliquons à l'heure actuelle.

Réduire les dépenses du gouvernement

Comme je vous le disais, la plupart des dépenses gouvernementales ont été réduites ou sont restées stationnaires l'an dernier. Entre autres rares exceptions, il faut citer deux secteurs dont l'influence se fait directement sentir sur la situation de l'emploi: **le programme d'expansion économique régionale et les programmes de recyclage et de mobilité de la main-d'oeuvre.**

Passons d'abord au premier des deux: l'inflation ou la lutte que nous menons contre l'inflation ne sont pas à l'origine de toutes les formes de chômage. Ces dernières tiennent, pour une large part, au fait que certaines industries tombent en désuétude, ou que les méthodes de production qu'on y utilise exigent que les entreprises désireuses de conserver toute leur capacité de concurrence et de vendre leurs produits, invitent leur main-d'oeuvre à recourir à des techniques différentes, plus avancées. Le gouvernement, pour aider les personnes dont l'emploi est menacé de disparaître ou a cessé d'être en raison de cette situation, administre, de concert avec les gouvernements des provinces, un programme de recyclage très étendu tendant à inculquer à ces personnes les habiletés et compétences techniques les plus en demande. Dans la mesure du possible, le gouvernement contribue également aux frais de déménagement qu'un chef de famille doit engager pour quitter une région où ses connaissances professionnelles ne sont pas en demande, et s'installer dans une autre où l'attend un emploi.

Le programme d'expansion économique régionale, quoique à plus longue échéance, vise également à soutenir la politique de l'emploi. Aux termes de ce programme, les industries et entreprises qui désirent s'implanter dans les régions du pays moins riches et moins développées, et là où le chômage atteint un taux maximum, sont assurées de bénéficier de stimulants économiques.

Cette mise au point constitue une réponse partielle à vos allégations selon lesquelles les mesures de bien-être sont inutiles. Au lieu de s'en tenir uniquement, dans chaque cas, aux mesures d'assistance, le gouvernement s'efforce de créer de nouveaux emplois et de recycler les travailleurs pour leur permettre d'occuper d'autres emplois.

Il y aura toujours des malchanceux

De toute façon, même si tout va pour le mieux, il arrivera que certaines gens, sans qu'il en soit de leur faute, devront dépendre de la société pour leur subsistance, les uns pour peu de temps, les autres indéfiniment. Telle est la situation dans laquelle vous vous trouvez actuellement. Je dois vous dire, à ce propos, que ce régime qu'on appelle "assistance sociale" ne plaît pas plus au gouvernement qu'à vous-même. Nous savons qu'il peut dépouiller un homme de sa dignité; nous savons qu'il est, dans bien des cas, insuffisant; nous savons qu'il peut ôter tout esprit d'initiative et engendrer l'amertume et le désespoir. C'est la raison pour laquelle le présent gouvernement s'est lancé dans une entreprise très importante, à savoir une étude globale, en vue d'une réforme complète de notre régime de sécurité sociale, non seulement en termes monétaires, mais aussi en fonction des êtres humains, de la société, du droit de tout homme à conserver sa dignité et sa fierté devant ses enfants et ses compatriotes. Nous comptons publier les résultats de cette étude (un Livre blanc) dans le courant de l'année, pour passer ensuite aux modifications d'ordre législatif qui pourront s'imposer, dès que les propositions que nous avons formulées auront été soumises au verdict du public. J'espère que vous aurez réussi à trouver du travail bien avant cela. Mais je tenais à ce que vous sachiez que nous nous efforçons d'améliorer sensiblement le régime actuel dans l'intérêt de ceux qui vous succéderont.

Faut faire payer les riches

Je tiens encore à faire état d'un dernier point. "Il est temps, écrivez-vous, que nos politiciens commencent à faire payer ceux qui le peuvent." Nous avons publié des propositions de réforme fiscale dont on s'entretient actuellement au Parlement et par tout le pays. Ces propositions insistent particulièrement sur **l'aptitude à payer,** et c'est en somme ce que vous demandez. Une telle mesure aura pour effet, dans la pratique, d'alléger sensiblement le fardeau fiscal de ceux qui gagnent moins en augmentant l'impôt de ceux qui gagnent plus.

Ma lettre est peut-être un peu longue, mais je tenais à vous expliquer quelques-unes des causes de la situation difficile que nous connaissons aujourd'hui et à vous exposer certaines des mesures que nous prenons pour y remédier.

Je sais bien que vos difficultés actuelles ne se dissiperont pas à la simple lecture de cette lettre, bien que je m'empresse d'en transmettre copie à mon collègue, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, espérant que son ministère pourra vous venir en aide. J'ai quand même voulu vous faire savoir que votre sort ne me laissait pas indifférent, que le gouvernement prend la situation à coeur et que je ferai tout en mon pouvoir pour restaurer la stabilité économique du pays, le plus tôt possible, de façon à mettre un terme aux épreuves que vous traversez actuellement, comme tant d'autres, et à faire en sorte qu'elles ne se répètent plus.

Je respecte et j'admire votre attitude. Bien que je déplore la situation qui vous a incité à m'écrire, je suis très heureux que vous l'ayez fait.

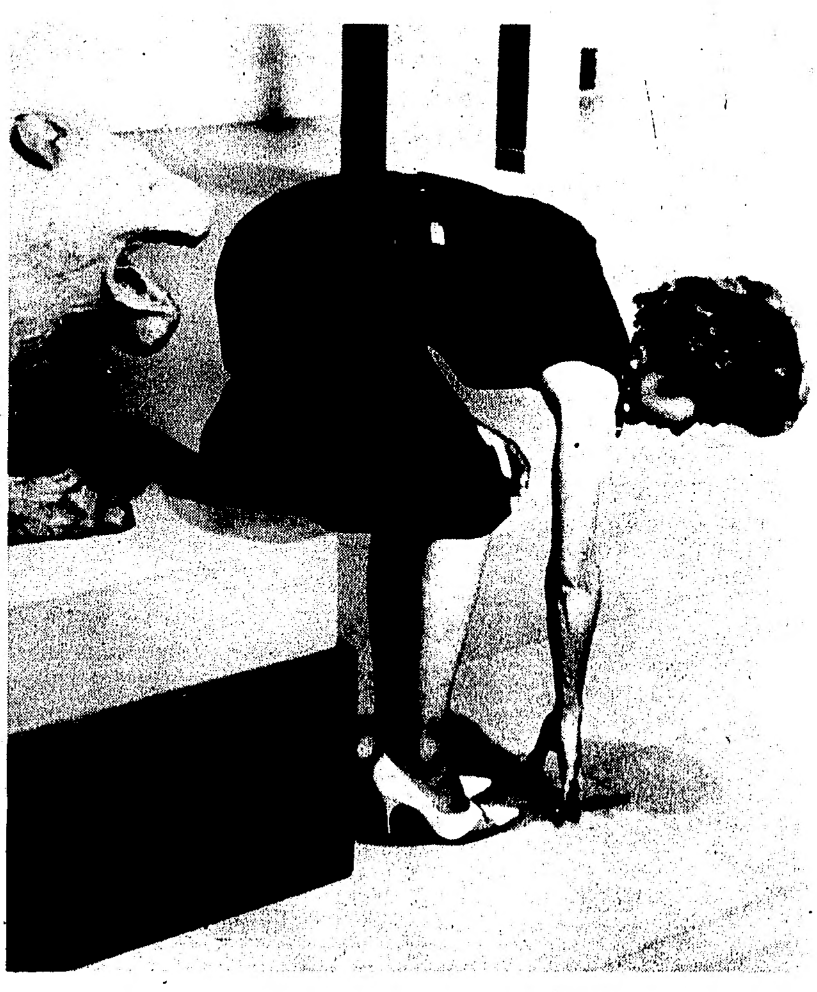
La Presse, 5 août, 1970

Le Canada achètera des blés hybrides

Un accord est intervenu par lequel des blés hybriques à haut rendement qui sont actuellement à l'essai aux Etats-Unis seront vendus au Canada, sous réserve des règlements en vigueur.

L'accord qui a été annoncé par M. A. M. Runciman, président de United Grain Growers de Winnipeg, est intervenu entre cette compagnie et DeKalb Agri Research Inc., du Dakota nord.

Les blés de DeKalb a décidé de faire vendre au Canada par UGG ont un potentiel de rendement de 25 pour cent supérieur aux variétés habituellement cultivées.



Quand le plus grand sérieux est menacé par le plus haut comique n'hésitez pas, ayez l'esprit présent et croquez la scène sur le vif. Du loufoque au spirituel vous aurez des milliers d'occasions de prendre des photos. Vous aurez besoin d'un appareil, de film, de flashcubes et de présences d'esprit.



A l'âge insouciant de l'innocence on découvre la vie souvent avec le fou rire. La photo ci-dessus raconte on ne peut mieux l'histoire de la rencontre de l'art, de la vie et de l'enfance. Multipliez les "insolences de votre caméra" et captez la vie à ses moments les plus cocasses.

Le congélateur rend possible le rêve de la "JOURNEE DE CONGE" de la cuisinière

La "journée de congé" hebdomadaire de la ménagère affairée n'est pas un rêve impossible.

Vous trouverez à votre supermarché ou chez votre épicier des produits d'emballage pratiques qui vous permettront de congeler et de garder pour votre "journée de congé" des repas savoureux préparés plusieurs jours à l'avance.

Saviez-vous, par exemple, que vous pouvez garder jusqu'à quinze jours au congélateur du réfrigérateur les sandwiches pour l'école ou le travail, et les boîtes d'aliments en purée et pour bébés?

Selon les spécialistes du laboratoire d'essai de Union Carbide, ou ont été éprouvés à fond les sacs Glad et l'emballage Glad mis sur le marché ce mois-ci par la compagnie, il n'existe pratiquement aucun aliment qui ne puisse être congelé et réchauffé pour sauver du temps si l'on sait utiliser avec soin les produits d'emballage qu'il faut.

Les spécialistes font les recommandations suivantes pour que les aliments emballés pour le congélateur conservent leur saveur et leur apparence:

* Pendant l'emballage, surtout si vous vous servez de contenants et de sacs, tâchez de créer le plus de vide possible. Enveloppez les aliments moins solides de façon très serrée sans laisser de poches d'air. L'air dessèche les aliments.

* Assurez-vous que les produits d'emballage que vous achetez sont assez épais pour le congélateur. Les sacs Glad d'une capacité d'un gallon, par exemple, et les sacs en plastique transparent pour les aliments sont assez épais et assez résistants pour la mise au congélateur.

* N'utilisez pas de papier ciré ordinaire pour les aliments qui doivent se conserver pendant plusieurs jours. Le papier ciré utilisé par les bouchers ne protègera vos aliments que pendant deux jours au plus.

* Les feuilles d'aluminium sont merveilleuses pour les fromages et la volaille.

* Les pots de verre, même s'ils sont cassants, sont commodes pour les soupes, les jus de fruits et autres liquides, et ils peuvent resservir. La congélation ne fera pas casser le verre, cependant, à moins que le pot soit trop plein.

* Emballez les aliments écrasés ou en purée pour bébés en petites portions dans de petits pots, des moules à tartes ou des verres de carton ciré.

* On peut congeler le pain et les petits pains enveloppés dans des feuilles de plastique à l'épreuve de l'eau tel le nouveau Glad Wrap, une feuille à grains qui s'agrippe à elle-même pour former des emballages nets et hermétiques. Certaines sorts de pain, congelés dans des feuilles d'aluminium très épaisses, pourront ensuite être mis au four et servis directement de leur emballage.

* Les gâteaux cuits se conserveront bien enrobés de feuilles de plastique ou dans des boîtes dont les ouvertures auront été bouchées avec du ruban de congélateur. Pour éviter que le glaçage colle au plastique, refroidissez le gâteau avant de l'envelopper.

* Assurez-vous que vos produits d'emballage sont à l'épreuve de l'humidité et de l'eau.

* Utilisez un sac de plastique transparent pour chacun des sandwiches que vous congelez. Ces sandwiches, placés froids dans une boîte ou un sac le matin, mettront deux ou trois heures à dégeler et seront frais à l'heure du déjeuner. Les nouveaux sacs Glad à sandwiches, qui se replient au haut pour en sceller la fraîcheur, vous rendront la tâche facile.

* Evitez de congeler des sandwiches contenant des aliments qui se prêtent mal à la congélation - confitures, bananes, oeufs durs, macédoines. On peut se servir de la mayonnaise dans une proportion de moins d'un tiers du contenu du sandwich. Etendez toujours le beurre ou la margarine jusqu'au bord de la tranche de pain pour éviter qu'elle se détrempe au contact du contenu du sandwich.



* Les tartes, cuites ou non, devraient être congelées dans des assiettes à tartes enveloppées de plastique ou insérées dans des sacs de plastique transparent. Ne mettez pas les tartes dans des assiettes de verre si vous avez l'intention de les mettre au four avant qu'elles dégèlent.

* En ce qui concerne les viandes enlevez d'abord le papier du boucher, ou tout carton qui pourrait absorber l'humidité, affecter la saveur et adhérer à la viande gelée. Pour vous faciliter la tâche au moment du service, enveloppez la viande en portions individuelles. Placez la viande dans des sacs de plastique transparent, faites le vide complet dans le sac et fermez-le en faisant un noeud. Congelez les viandes cuites comme les rôtis, les pot-au-feu, les côtelettes et la volaille dans des sacs de plastique transparent.

* Ne congelez pas les pommes de terre bouillies, la salade de pommes de terre, les salades vertes, les oeufs durs ou garnis sans les passer au moulin. Ne congelez pas les crèmes.

* Les plats à la gélatine fouettée se congèlent bien. Les salades moulées aussi, à condition que l'on utilise une tasse et demie de liquide au lieu de deux. Cela empêche la gélatine de "pleurer" au moment du dégel. Conservez-les au congélateur durant moins d'un mois dans un plat à salade recouvert d'un plastique serré hermétique et placés dans un sac de plastique transparent.

* Les jus et sauces épaissies se congèlent bien si l'on n'a pas trop laissé de gras au cours de la préparation. Placez-les en portions individuelles dans des contenants en polyéthylène à couvercle étanche.

* Les pâtés de viande et de volaille, si on les fait cuire avant de les congeler, seront préparés de la façon habituelle, mais en omettant les pommes de terre. Ne mettez que la croûte sur le pâté.

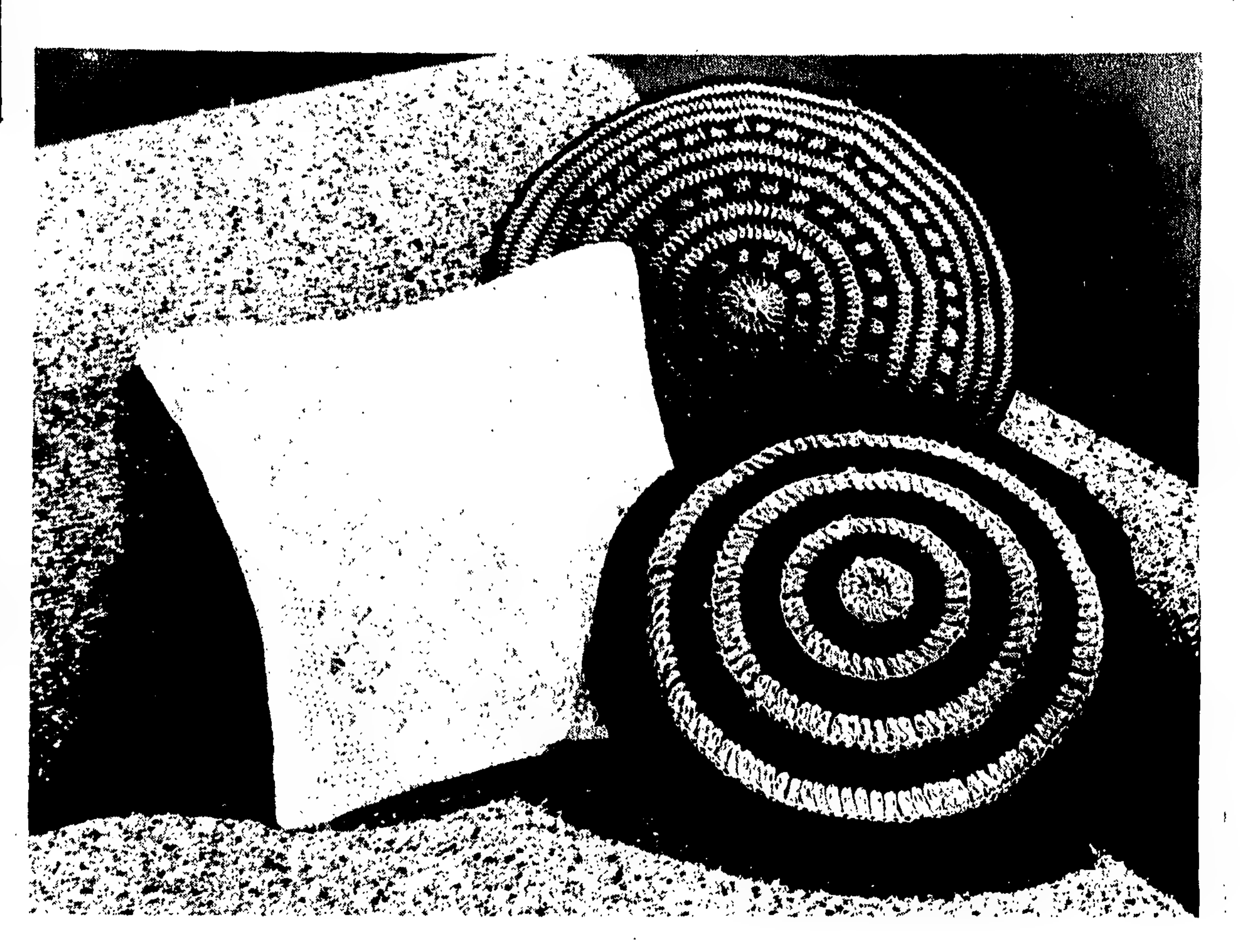
* Les plats de viande que l'on fait cuire avant de congeler seront préparés de la façon habituelle, mais la viande devra bien être recouverte de sauce. Les boulettes de viando, le pain de viande, le steak suisse et les currys de veau, de volaille et d'agneau se congèlent bien.

* Les plats à la reine, si on les fait cuire d'avance, seront préparés comme d'habitude. On devrait ensuite les faire refroidir rapidement à l'eau froide en recouvrant le plat de cuisson pour éviter toute contamination. On devrait ensuite les emballer et les mettre immédiatement au congélateur.

* Les restes devraient être refroidis et placés dans des sacs de plastique transparent. On peut congeler les viandes, les volailles et les légumes; les fruits en boîtes se congèlent dans leur sirop.

AU MENU

Patrons du Franco



Deux coussins de forme circulaire et une autre en carré. Vite crochetés ces trois coussins, très décoratifs seront du plus bel effet, crochetez avec du fil de coton.

Modèle no. C. S. 4 2 8 F.

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à:

N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

Patrons du Franco
Mlle Annette Beaulieu,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14

ENDIMANCHONS LA CREME GLACEE

L'aliment vedette pendant l'été est sans contredit la crème glacée. C'est aussi l'arme la plus efficace pour combattre, sans douleur, la chaleur. Quand vous avez une réserve de crème glacée au congélateur, vous n'êtes jamais prise au dépourvu, quelle que soit la circonstance. A l'heure de la collation, les petits raffolent de "cornets" et les plus grands se délectent de lait frappé ou de "sundae". Et pour clôturer un copieux repas, rien de plus agréable qu'un demi-cantaloup rempli de glace à la vanille. N'est-ce pas?

Peu importe l'heure du jour, une superposition de boules de glace, nappée de savoureuses sauces, couronnée de crème Chantilly dans laquelle s'enchâsse une cerise au marasquin, crée toujours un certain émerveillement chez les convives. Soyez donc prévoyante et gardez toujours sous la main une variété de sauces à sundaes. Et rappelez-vous: rien ne bat les confections maison; les fruits en saison seront vos meilleurs alliés.

Voici une gamme de sauces à sundaes qui vous permettront de vous sortir avec brio de toutes les situations, en toutes saisons.

Ananas broyé

Faire égoutter une boîte (10 oz) d'ananas broyé; incorporer à l'ananas 3 c. à table de miel et 2 c. à table de jus de citron. Réfrigérer jusqu'au moment d'utiliser.

Bleuets

Ajouter 1/4 tasse de jus d'orange à une boîte (19 oz) de garniture à tarte aux bleuets. Servir sur de la glace à la vanille.

Pêches

Réduire en purée au mélangeur électrique un paquet (15 oz) de pêches tranchées, surgelées ou une boîte (14 oz) de pêches tranchées, de conserve. Mélanger 1 c. à table de sucre et 1 c. à table de fécule de maïs; délayer dans 1 c. à table de jus de citron. Incorporer ce mélange à la purée de pêches et cuire à feu moyen en remuant sans arrêt jusqu'à léger épaississement. Faire refroidir. Compléter la garniture de rondelles de bananes, au goût.

Canneberges

Dans deux tasses de jus de canneberge, délayer 2 c. à table de fécule de maïs mêlée à 1/2 tasse de sucre. Ajouter 1 bâton cannelle et 6 clous de girofle, au goût, pour une sauce épicée. Cuire à feu modéré, en remuant sans arrêt, jusqu'à épaississement. Retirer du feu; enlever les épices et ajouter 1 c. à table de jus de citron. Servir chaud ou froid.

Garnitures à parfaits

Faire décongeler un paquet (15 oz) de fraises ou de framboises. Mêler 1 c. à table de fécule de maïs et 1 c. à table de sucre; incorporer aux fruits décongelés. Cuire à feu modéré en remuant jusqu'à ce que le jus épaississe et soit translucide.

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Pesez bien le pour et le contre en toute chose. Une nouvelle vous tourmente. Ne sortez pas; restez à la maison.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Une semaine pour la routine habituelle. Evitez les engagements à long terme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

N'entreprenez rien. La malchance semble vous poursuivre. Une déception d'amour; soyez courageux.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Demandez des conseils à des connaisseurs et non à des novices. Surveillez-vous à votre travail car vos supérieurs vous observent.

LION du 23 juillet au 23 août

Très bonne semaine sur le plan social. On vous veut du bien. Le plan des affaires semble s'améliorer graduellement.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Les astres vous favorisent. Profitez-en et reprenez le temps perdu.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne décidez rien qui tirerait à conséquence. De l'incertitude dans l'air.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Attention! Danger sur le plan des affaires. Agissez avec sagesse et savoir-faire. Les soirées sont bonnes pour la détente.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Travaillez sur vos projets refoulés. Bonne semaine pour négocier. On vous fait confiance. Un être cher a besoin de vos bonnes paroles.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Une semaine où vous êtes mal disposé. Une contrariété sentimentale vous met en colère. Ne discutez pas trop d'affaires.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Ne vous occupez que de choses faciles. Ne voyez pas trop loin. Les soirées sont excellentes pour l'amour. Vous êtes aimé.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars.

Semaine favorable sur le plan social et sentimental. Cherissez bien l'être aimé; il le mérite pleinement. Une soirée vous apporte une mauvaise nouvelle sur le plan financier.

UNE LOTERIE DEFRAIERA LES JEUX OLYMPIQUES DE 1971

On a commencé à vendre les billets de la plus importante loterie de la Saskatchewan dont les lots en espèces totalisent $100,000.

La loterie connue sous le nom de "Lucky Dog", a été lancée pour recueillir une somme additionnelle de $300,000 pour l'organisation des jeux olympiques d'hiver de 1971 qui doivent se tenir à Saskatoon, en février.

Une série de prix de moindre importance seront attribués d'ici la tenue de l'événement sportif et le gros lot sera tiré le 20 février 1971, une somme de $60,-000.

Un porte-parole de l'organisation des jeux olympiques de Saskatoon a affirmé que le budget de $1.5 millions alloué pour les frais de capitalisation et d'exploitation n'est pas suffisant pour réaliser une manifestation de première qualité.

Des clubs sociaux et d'autres organisations vendent les billets de loterie, de $2. chacun, dans toute la province de la Saskatchewan.

Réponse à G.G.

A la suite d'un commentaire signé par G.G., nous avons reçu le texte suivant qui selon l'auteur peut nous inviter à la réflexion sur la culture de notre société de consommation, de profit et d'individualisme.

L'auteur soutient que G.G. n'est plus jeune, mais qu'il n'est pas "gaga". Aussi nous communique-t-il l'extrait d'une lettre dont voici la teneur.

Lu dans une lettre venant d'Europe:

"Je te communique quelques impressions glanées au cours de la soirée dansante qui fit suite à la cérémonie du mariage.

Le mariage est un événement familial heureux auquel s'associent les amis des familles.

Mais aujourd'hui, les soirées de mariage ont perdu ce caractère. Les familles des mariés les organisent pour rendre la politesse à ceux qui ont invité leurs enfants soit dans des circonstances analogues, soit simplement dans des "surprise-party".

Au reçu de l'invitation, les invités répondent en adressant un cadeau aux jeunes mariés, c'est un droit d'entrée à la soirée permettant de participer au buffet et à la danse.

Jadis le buffet offrait simplement des rafraîchissements aux danseurs. Aujourd'hui, il leur propose un repas complet: viandes froides, charcuteries, fruits de mer, volaille, desserts variés, vins, liqueurs, champagne, café, etc...

Ainsi le premier épisode de la soirée, c'est la mise en état de siège du buffet.

Confortablement restaurés, certains invités plus âgés digèrent tranquillement en papotant, tandis que les plus jeunes se laissent entraîner par la musique nègre dont les "flonflons" envahissent la salle depuis une heure et leur rabattront les oreilles encore pendant 6 heures d'affilées.

La danse commence. C'est un véritable exercice sportif. Le danseur piétine en mesure en attirant à lui "sa dame", la fait virevolter, dans un sens puis dans l'autre, la repousse et l'exercice recommence.

Pour pratiquer le sport, les jeunes filles ont généralement une tenue adaptée avec jupe courte. Ici c'est l'inverse: la jupe est descendue jusqu'en bas et naturellement la partie supérieure de la robe est abaissée d'une quantité égale à celle qui s'est allongée vers le bas.

Chaque danseuse est généralement accompagnée à la soirée par son "boy", sinon elle s'expose "à faire tapisserie" et si elle vient à la soirée avec le secret désir de rencontrer l'élu de son coeur, elle sera probablement déçue.

Parfois la musique nègre est interrompue par quelques valses, ou tango, mais alors la piste se vide partiellement pour ne laisser que quelques couples d'âge mûr qui évoluent... mais cette fois avec grâce.

Quand les soirées de mariage avaient un caractère familial il y avait au programme de temps en temps des rondes, des quadrilles (danses carrées je suppose) ou des farandoles auxquelles tous les invités, danseurs ou non, participaient. C'est ainsi que les liens se créaient entre les membres des familles et leurs amis. C'est le passé !

Aujourd'hui on paie son écot, on s'amuse entre soi, tant pis pour les autres.

N'est-ce pas à l'image de la société moderne ?

G.G.

Confirmation à Picardville

Le 2 août Son Excellence Mgr Edouard Gagnon, p.s.s. venait confirmer 18 enfants pendant la grand'messe. Mgr Gagnon eût le plaisir de rencontrer toute la paroisse au cours d'un goûter servi à la salle communautaire après la messe.

M. le Curé à eu la visite de son frère M. Patrice Bussière, accompagné de son épouse, de North Surrey, C.C. Ils étaient accompagnés de la soeur de M. le Curé Bussière, M. et Mme. Anthonin Desaulniers de St-Paul, Alta.

x x x x

M. l'Abbé Derome et sa soeur du Québec, se sont aussi rendus au presbytère, ainsi que l'Abbé Tellier.

x x x x

BAPTEME

Nicole, Monica, fille de M. et Mme G. Victoor, née le 13 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Normand St-Louis.

Bernadette, Caroline, fille de M. et Mme Norm. Verbick, née le 28 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Henry Verbick.

Marguerite, Frances, née le 20 mai de M. et Mme Armel Sylvestre. Parrain et marraine M. et Mme Raoul Potvin.

MARIAGE

Le 1er août avait lieu le mariage de Mlle Denise Lambert, fille de feu Louis Lambert et de Mme Florence Lambert, à M. Alfred Nobert de Joussard. Le mariage eut lieu à Picardville et fut béni par l'Abbé Tellier. La réception eut lieu à Westlock où une foule de gens s'étaient rendus pour la fête. M. et Mme A. Nobert se rendront à Winnipeg pour que ce dernier finisse son cours de travailleur social.

x x x x

Le mouvement des Femmes Chrétiennes ont tenu leur réunion jeudi le 23 juillet dernier. Après une messe du soir en l'honneur de Ste-Anne célébrée à leurs intentions. Présidée par Mme Pierre Deshoux, on organisa une réception paroissiale, lors de la visite de Mgr Edouard Gagnon le 2 août. Mention fut faite d'une carte de remerciements reçue de la petite Agnès Hériveau de notre paroisse, pour le trophée que nous lui avons donné lors du concours sur les vocations. Agnès est élève du grade 2 à l'Ecole de Vimy. Elle est arrivée première de sa classe. Félicitations!

La prochaine réunion aura lieu à l'automne.

x x x x

M. et Mme Marcel Bélanger, Louise et Normand, sont en voyage à Tagent.

Une maison mal entretenue finit par coûter cher

Exposée au soleil et à la pluie, au gel et au dégel, au vent et à l'usure quotidienne, votre maison se dégrade. Les bardeaux s'envolent, les revêtements en bois pourrissent, la maçonnerie se fissure, les tuyaux éclatent. Tout cela peut vous coûter cher, mais vous pouvez faire des économies considérables en suivant les conseils pratiques que donne Sélection du Reader's Digest d'août. En voici un résumé.

Connaissez d'abord votre maison. Essayez de vous procurer une série complète de plans, montrant aussi l'emplacement des canalisations d'eau, des lignes électriques et téléphoniques, des fosses septiques ou des égouts. En cas de difficulté, le réparateur n'aura pas besoin de passer des heures à sonder ou à défoncer la pelouse pour les décrouvrir.

Payez votre électricien pour qu'il vous explique où se trouve le commutateur général et comment le manipuler, où sont les fusibles et les coupe-circuit et quels circuits ils commandent. Demandez-lui de les étiqueter et de vous dire ce qu'il faut faire si le courant est coupé quelque part. Si vos lumières baissent quand le chauffage se remet en marche ou si l'image de votre téléviseur s'altère quand vous branchez le grille-pain, cela signifie que votre installation est défectueuse ou surchargée et qu'il peut y avoir risque d'incendie.

Faites examiner, nettoyer et réparer, au moins une fois par an, par un professionnel, votre installation de chauffage et votre cheminée.

Pour éviter d'avoir à faire appel à des professionnels pour des réparations de peu d'importance -- ce qui est coûteux -- il vous faut un bon manuel qui vous indique en termes simples et clairs ce qu'il convient de faire, pourquoi et comment. Ainsi, sans quelques notions élémentaires de plomberie, il vous arrivera de payer un plombier au tarif minimum de $7 ou $8 pour remplacer une rondelle de 5 cents ou arranger un siphon que vous auriez pu déboucher vous-même en deux minutes.

Si vous avez une allée en ciment ou en asphalte, il faut boucher les fissures et les réparer avant l'hiver, sans quoi l'eau y pénétrera, et l'alternance du gel et du dégel fera éclater le revêtement.

Pour que votre chauffage fonctionne bien et de façon économique, maintenez la température moyenne de la maison à environ 68oF. au lieu de 75o qu'on adopte très souvent. Selon des spécialistes, cela seul suffit à réduire de 10% environ les dépenses de combustible. Ils recommandent aussi de baisser le thermostat de 10o la nuit.

L'article de Sélection se termine par cette règle pratique recommandée par les spécialistes. Si vous envisagez de transformer votre maison, calculez-en la valeur actuelle, puis limitez vos dépenses, au maximum, à 30% de ce chiffre. Si vous dépensez davantage, il ne vous sera probablement pas possible de rentrer dans vos frais le jour où vous la vendrez.

télévision télévision télévision télévision télévision

LES FILMS A CBXFT

SAMEDI 15 août

LES GRANDS FILMS- 8 h 00



*J'ai tué Raspoutine
(Franco-italien 1967)
Gert Frobe, Peter MacNery, Robert Hossein et Géraldine Chaplin reconstituent les événements qui ont précédé le meurtre de Raspoutine.

CINEMA- 11 h 00

"Sept Tonnerres"(Seven Thunders). Aventures de guerres réalisées par Hugo Fregonese, avec Stephen Boyd, James Robertson Justine et Tony Wright. En 1943, deux soldats anglais se cachent à Marseille où les Allemands les recherchent. Ils veulens se rendre en Angleterre. Une jeune Française essaie de les aider. Un certain docteur leur offre un moyen de les conduire à l'étranger. Mais ils découvrent que cet homme est un criminel qui dévalise ses victimes. (Britanique 1957)

DIMANCHE 16 août

CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI- 11 h 00



Sept jours ailleurs
(Français 1969)
Drame psychologique, avec Jacques Higelin, Catherine Martin et Michèle Moretti. Un jeune compositeur s'interroge sur la vie qu'il mène.

LUNDI 17 août

CINEMA- 3 h 15

"La bataille de la mer de corail". (Battle of the Coral Sea). Film de guerre réalisé par Paul Wendkos, avec Cliff Robertson, Gia Scala et Teru Shimada. Durant la seconde guerre mondiale, un sous-marin américain, en mission secrète, localise la position de la flotte japonaise. Pendant le retour, l'ennemi s'empare du navire et emmène l'équipage dans un camp de prisonnier. (Américain 1959)

CINEMA- 11 h 00

"Vive Henri 1V, vive l'amour". Comédie historique réalisée par Claude Autant-Lara, avec Francis Claude, Danielle Gaubert et Jean Sorel. Le roi Henri 1V, qui approche la soixantaine, s'éprend d'une jeune tendron, Charlotte de Montmorency, et veut en faire sa maîtresse. Il lui cherche donc un mari complaisant qu'il croit trouver en la personne du prince de Condé. (Français 1961)

MARDI 18 août

CINEMA- 3 h 15

"L'assasin connaît la musique ou Désirs et Obsessions". Comédie policière réalisée par Pierre Chenal, avec Paul Meurisse, Maria Schell et Sylvie Bréal, d'après le roman "Une chaumière et un meurtre" de Fred Kassak. Un musicien veuf travaille à la composition d'une symphonie, mais ne peut trouver le calme nécessaire à son inspiration. Il rencontre un jour une jeune femme divorcée qui possède une villa dans la banlieue de Paris. Pour pouvoir l'épouser, il tue d'abord le père de celle-ci, puis son mari, car Agnès est catholique et ne peut se remarier du vivant de son conjoint. (Français 1963)

CINEMA DU MARDI- 9 h 00



La Bonne Combine
(Américain 1951)
Une comédie, avec Burt Lancaster, Dorothy McGuire et Edmund Sween. L'histoire d'un faux-monnayeur aux besoins modestes et celle de l'agent chargé de l'affaire.

Festival de France
Dimanche 16, 20 h 30

"Chérie noire" pièce de François Campaux

CINEMA CANADIEN- 11 h 00



*Isabelle
(Paul Almond, 1968)
Geneviève Bujold dans un conte fantastique où le surnaturel côtoie poétiquement la réalité. L'histoire d'une adolescente qui revient vivre à la ferme familiale à la mort de sa mère.

MERCREDI 19 août

CINEMA- 3 h 15

"Le Trouvère". Film de Carmine Gallone, avec Gianna Pederzini et Giovanni Sinimberghi. Un troubadour et un comte, frères à leur insu, rivalisent pour l'amour d'une femme. Transposition de l'opéra de Verdi. (Italien 1949)

CINE-NUIT- 11 h 00

"La fille à la valise". Drame psychologique réalisé par Valerio Zurlini, avec Claudia Cardinale, Jacques Perrin et Romolo Valli. Un adolescent de seize ans découvre que son frère s'est conduit en goujat envers une chanteuse de cabaret. Garçon sensible, il essaie de l'aider. (Franco-Italien 1961)

JEUDI 20 août

CINEMA- 3 h 15

"La cage de verre". Drame psychologique réalisé par Philippe Arthys et Jean- Louis Levy Alvares, avec Jean Negroni, Françoise Prévost et Georges Rivière . En Israël , à l'époque du procès d'Eichmann un ancien déporté juif vit avec sa femme, une Française. Parmi les journalistes venus pour le procès, se trouve son ancien amant. Elle tente d'obtenir de son mari en proie à une angoisse terrible, qu'il témoigne au procès. (Franco-Israélien 1965)

CLASSIQUE A COUP SUR- 11 h 00



Angèle
(Français 1934)
Fernandel et Orane Demazis dans l'adaptation cinématographique de Pagnol du roman "Un des Baumugnes" de Giono. L'histoire d'une fille naïve qui suit à la ville un séducteur.

VENDREDI 21 août

CINEMA- 3 h 15

"Chasse au lion et à l'arc". Documentaire réalisé par Jean Rouch. Au long de nombreuses expéditions, Jean Rouch a étudié les méthodes de chasse et les coutumes d'une tribu africaine vivant dans la région du Niger. Eleveurs de bovins, ces indigènes chassent le lion à l'arc lorsque l'un de ces fauves brise le pacte entre l'homme et la nature. Une dernière expédition permit au réalisateur d'enregistrer les images d'une campagne victorieuse contre un lion et de sa mise à mort. (Français 1965)

CINEMA- 11 h 00

"Il suffit d'une fois". Comédie de Solange Térac, réalisée par Andrée Feix, avec Edwige Feuillère, Fernand Gravey, Henri Guisol et Hélène Garaud. Une femme sculpteur mène une vie active et chaste. Son impresario lui fait en vain la cour depuis quatre ans. Ses week-ends aussi mystérieux qu'innocents, se passent à la campagne, entre sa servante, son cheval Nicolas. Celui-ci en semaine est atteint de coliques et la servante câble un S.O.S. qui tombe entre les mains de l'impresario. Mystifié par le prénom, celui-ci conclut à l'amant secret. Pour être enfin tranquille, elle laisse le malentendu s'installer. (Français 1946)

Chérie noire, pièce de François Campaux, sera présentée dans le cadre de la série **Festival de France**, le dimanche 16 août à 20 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

L'oeuvre théâtrale de François Campaux, pour être peu importante en nombre — elle se limite actuellement à deux ouvrages joués — n'en est pas moins intéressante en raison du succès populaire un peu exceptionnel que ces deux comédies ont connu: *Chérie noire* a été jouée à Paris 2,007 fois et dans six théâtres différents.

Avant d'écrire pour le théâtre, François Campaux fut d'abord réalisateur de films. Il écrivit des scénarios et des dialogues, puis réalisa lui-même des films culturels sur la vie et les oeuvres de célèbres contemporains. *Henri Matisse et son oeuvre*, un remarquable document qu'il réalisa en 1945, fut le point de départ de beaucoup d'autres films réalisés sur des peintres célèbres. Après ces réalisations sérieuses et scientifiques, François Campaux écrit et réalise *Ronde de nuit*, *Bel amour* et *Grand gala*.



Marpessa DAWN

S'agit-il d'un rêve ou d'une bouffonnerie? Sans doute des deux. C'est la réalisation d'un songe que nous faisons tous lorsque nous sommes déprimés ou découragés: l'apparition d'un personnage-miracle qui, en exauçant tous nos désirs, nous rendrait la vie simple et facile. Henri Nauraud, avec l'apparition de Chérie, connaîtra la richesse, la gloire et l'amour.

Marpessa Dawn, bien connue pour son rôle d'Eurydice dans le film *Orfeu Negro*, obtient un succès indiscutable et unanime dans *Chérie noire*. La distribution comprend en outre Jean-Jacques (Henri Nauraud), Marcel Charvey (Robert, l'éditeur), Paul Demange (l'huissier), Marthe Mercadier (la maîtresse) et Jacques Ciron (le clerc de notaire).

Cette réalisation de l'O.R.T.F. sera signée Pierre Sabbagh et présentée à la télévision de Radio-Canada par Raymond Charette.

petites annonces

PAS D'ANNONCES CLASSEES PAR TELEPHONE -

Dorénavant, toute annonce classée ("petite annonce") devra être payée, soit directement au bureau, soit par chèque AVANT que nous ne la publions dans le journal. Donc, publiable sur réception du paiement seulement.

De plus, ces annonces seront maintenant au tarif suivant:

$2.00 par pouce-colonne pour la première insertion;
$1.50 par pouce-colonne pour toute insertion suivante.

DES PROBLEMES?

Si vous avez des problèmes, rencontrez KATHRINA, cartomancienne et conseillère, qui vous aidera à les solutionner. Elle en a aidé d'autres, pourquoi pas vous? Bureau ouvert de 10 heures à 21 heures, 9623 - 105e rue, Edmonton. Tél.: 424-4534.

A LOUER

Appartement de deux chambres à coucher, situé au premier étage, incluant poêle, frigidaire, garage, cour et électricité. Libre le 15 août. $140.00, 100e Avenue - 114e rue. Famille responsable, un ou deux enfants.

Téléphone - 465-2373

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, OLGA HAWRESCHUK, domiciliée à Edmonton, province de l'Alberta et présentement EMPAQUETEUSE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

1. Pour le changement de mon nom en OLGA REED.

OLGA HAWRESCHUK

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

Correction et prolongation de délai

INVITATION
OFFRES DE LOCATION

LOCAL A BUREAUX SITUE DANS LA VILLE DE YELLOWKNIFE, T.N.-O.

Des soumissions seront reçues au Bureau du District d'Edmonton, Ministère des Travaux Publics du Canada, 917 Edifice Centre Baker, 10025- 106e rue, Edmonton, Alberta jusqu'à 2:00 P.M. (H.N.R.) le 21 AOUT 1970 pour le projet ci-haut mentionné.

Les soumissions doivent être présentées dans les enveloppes fournies par le Ministère et disponibles aux bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

917 Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta.

400 Edifice des Douanes, 11e Avenue et 1ère rue, S.E., Calgary, Alberta.

Inuvik, Yellowknife, Fort-Smith, et Hay River, T.N.-O.

O. W. Radke,
Directeur, Services administratifs.

EDO#41



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e Avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu "NOUVELLE BUANDERIE, POTERNE DE SORTIE ET LA NOUVELLE TOUR (MUR SUD), NOUVELLE UNITE D'ISOLEMENT, PENITENCIER SASKATCHEWAN, PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN." seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 3 SEPTEMBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00, sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

1137-8e rue, est, SASKATOON, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; et 10225 - 100e Avenue, EDMONTON, Alberta; et ils peuvent être examinés aux bureaux de District à Régina et Calgary, ainsi qu'à la Construction Association à Prince Albert et Saskatoon, Saskatchewan.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour de décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS

Les sous-entrepreneurs et les sous-contracteurs, tel que spécifié dans les documents de soumission, devront présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau Dépositaire des Soumissions, situé à la Prince Albert Construction Association, Prince Albert, Saskatchewan, au plus tard quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale.

Les soumissions présentées par l'entremise du Bureau Dépositaire des Soumissions de Prince Albert devront être conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projets", deuxième édition, 1er avril 1970.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

ED-638



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e Avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu "REPARATIONS AUX EDIFICES CELLULAIRES B2, B5, et DOME B1, - PENITENCIER DU MANITOBA", STONY MOUNTAIN, MANITOBA, seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 3 SEPTEMBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00, sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

201 - Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 10225- 100e Avenue, EDMONTON, Alberta, et ils peuvent être examinés aux Bureaux de District à CALGARY, SASKATOON, REGINA, et VANCOUVER, ainsi qu'à la Construction Association à EDMONTON et au Builders Exchange à WINNIPEG, Manitoba.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés

Cartes professionnelles

DR L.-O. BEAUCHEMIN Médecin et Chirurgien 207-206 édifice Grain Exchange Calgary, Alberta	**DR J.-P. MOREAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Chirurgie orthopédique-traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand Bur. 488-5235 - Rés. 424-1768	**DR PETER A. STARKO** **DR JOS J. STARKO** **DR AL A. STARKO** Optométristes Examen des yeux 230 Tegler — Tél. 422-1248
J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10343 ave Jasper, Edmonton	**DR MICHEL BOULANGER** M.D., L.M.C.C., — Chirurgie Bur.: 482-5505 - Rés.: 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	**DR L. GIROUX** **DR F. D. CONROY** **DR H. RAMAGE** Spécialistes en urologie 462 Ed. Professional, Tél. 422-6271
DR A. O'NEILL Dentiste 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	**DR CHARLES LEFEBVRE** B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialiste en maladies internes Suite 6, Edifice LeMarchand 100e avenue et 116e rue Bur. 488-5932 - Rés. 488-9616	
DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	**DR G.-RENE BOILEAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	**DR ARTHUR PICHE** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	**DR R. J. SABOURIN** DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand — Edmonton	**DR PAUL HERVIEUX** Dentiste Edifice Glenora Professional Bur. 482-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue Edmonton
DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) spécialistes en Maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100 Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	**DR MAURICE CREURER** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur.: 435-1131 Rés.: 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	**Dr LEONARD D. NOBERT** Dentiste Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shoppers' Park St-Albert Bur.: 599-8216
DR. R. C. LINDBERG B.Sc., O.D., F.A.A.O. Optométriste Verres de contact uniquement 422 Tegler Tél.: 422-4829	**DR. R.D. BREAULT** **DR. R.L. DUNNIGAN** DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue — Ch. # 302 Téléphone : 439-3797	**DR L. A. ARES, B.A., D.C.** Chiropraticien 306 Tegler — Tél.: 422-0595 10660 - 156e rue — 489-2938

en bon état dans le mois qui suivra le jour de décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE
DES SOUMISSIONS:

Les sous-entrepreneurs et les sous-contracteurs, tel que spécifié dans les documents de soumission, devront soumettre leurs soumissions par l'entremise du Bureau Dépositaire des Soumissions de Winnipeg, situé au Winnipeg Builders Exchange, 290 rue Burnell, WINNIPEG, Manitoba, au plus tard quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale.

Les soumissions présentées par l'entremise du Bureau Dépositaire des Soumissions de Winnipeg devront être conformes au "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", deuxième édition, 1er avril 1970.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers
et administratifs.

ED-637

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, ANTONIO VALENTINO CABALLERO, également connu sous le nom de STEPHEN VALENTINE STEPHENSON, domicilié dans la Ville d'Edmonton, province de l'Alberta et présentement employé comme INGENIEUR PROFESSIONNEL, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de noms suivants:

1. Pour le changement de mon nom en STEPHEN VALENTINE STEPHENSON;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de ANNA ISABEL (ANA ISABEL CABALLERO) en ANNA MARIA ISABEL STEPHENSON.

ANTONIO VALENTINO
CABALLERO
également connu comme
STEPHEN VALENTINE
STEPHENSON.

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, WILLIAM ALEXANDRUK, domicilié à Edmonton, province de l'Alberta et présentement HOMME D'AFFAIRES, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon nom en WILLIAM MARCEL ALEXANDER;

2. Pour le changement du nom de mon épouse de ROSE ALEXANDRUK en ROSE CINDY ALEXANDER;

3. Pour le changement du nom de mon fils de KENNETH WILLIAM ALEXANDRUK en KENNETH WILLIAM ALEXANDER.

WILLIAM MARCEL
ALEXANDER.

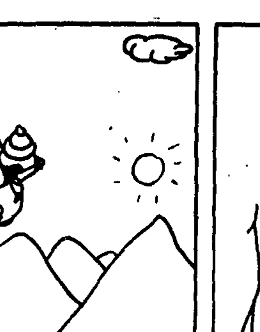
AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

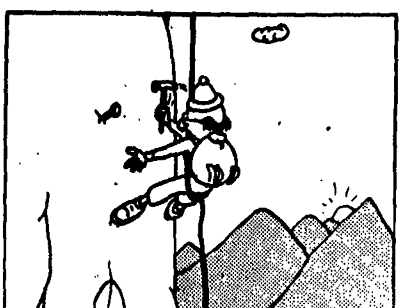
CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

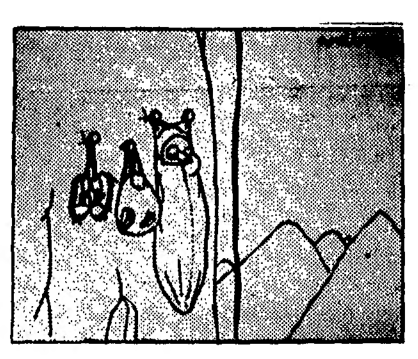
Avis est par les présentes donné que je, HIL REIJNE, domicilié à Sherwood Park, province de l'Alberta et présentement ETUDIANT, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

1. Pour le changement de mon nom en HIL REINE.

HIL REIJNE

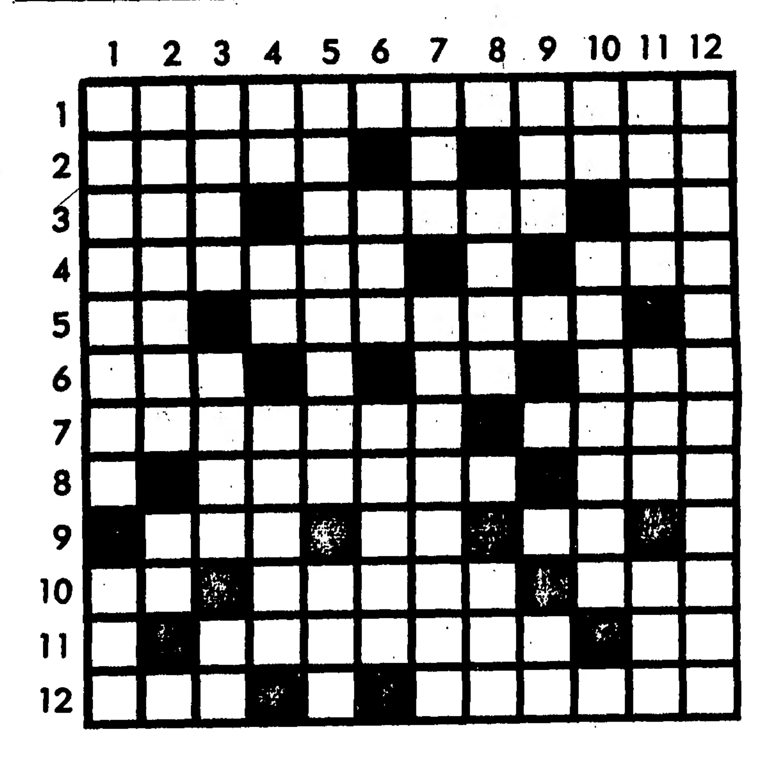






Cartes d'affaires

MOTS CROISES



HORIZONTAL-

1 - Ruine totale, pl.
2 - Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité - Enlevée la vie brutalement.
3 - Patriarche biblique - Cacher, ne pas dire - Symb. du radon.
4 - Coiffure des Orientaux - Meuble de repos.
5 - Pron. neutre anglais - Insecte social vivant dans une ruche.
6 - Terme au tennis - Equerre - Oncle célèbre aux Etats-Unis.
7 - Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu - L'une des cinq parties du monde.
8 - Prénom masculin - Riv. alpestre d'Europe centrale.
9 - Unité monétaire bulgare - Coup de baguette - Quatre, en chiffres romains.
10 - Adj. poss. - Ce qu'il y a de meilleur - Roi d'Israël.
11 - Carnage, massacre, pl. - Art. espagnol.
12 - Pron. pers. - Cours d'eau qui aboutit à la mer.

VERTICAL -

1 - Spécialiste des soins dentaires - Maison de campagne.
2 - Prêter l'oreille pour entendre - Note de musique.
3 - Suinter, transpirer - Axe d'une plante qui porte les feuilles - Symb. du titane.
4 - Symb. du thulium - Symb. du baryum - Fils du frère ou de la soeur.
5 - Remettre en son premier état - Général américain.
6 - Homme ignorant, fig. - Mettre à sec.
7 - Eclat de voix - Fait ou répété plusieurs fois.
8 - Rend un son enroué - Anguille, en anglais.
9 - Allez, en latin - Pron. pers.
10 - Adv. de lieu - Linge qui doit être lessivé.
11 - Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire - Mot arabe signifiant source - Unité monétaire bulgare.
12 - Où il y a du sentiment.

SOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	P	U	L	A	R	I	S	E	R	
2	E	V	I	T	E	M	E	N	T		I	T
3	R	E	L	E	V	E		R	A	S	E	R
4	S		A	R			S	I	R	E	N	E
5	O	N	G	U	E	N	T		L	I		S
6	N	E	E	S			A	V	E	N	T	S
7	N	O	S		D	E	B	U	T	E		E
8	I	N		S	E	M	I		T		M	R
9	F		D	E	B	A	L	L	E	R	A	
10	I	T		M	A	N	I	F		E	R	E
11	E	S		E	T	E	T	E	R		I	V
12	R	E	E	R		R	E		A	I	N	E

Au-delà de leurs allégeances

L'Ouest affronte Ottawa

Bien que leurs allégeances politiques soient très divergentes, les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest sont parvenus à s'entendre sur la possibilité de travailler de concert pour le plus grand bien des citoyens de cette région du pays.

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, un néo-démocrate, selui de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, un Libéral et celui de l'Alberta, M. Harry Strom, un Créditiste, ont fait une déclaration en ce sens au cours d'une conférence de presse à la fin de la réunion d'un jour du Conseil économique des Prairies, qui se réunissait pour la huitième fois.

M. Strom a précisé qu'à l'origine, le Conseil avait été conçu comme un organisme de consultation seulement mais que les trois hommes politiques en étaient venus à la conclusion qu'ils "pouvaient aller plus loin".

Les trois provinces pouvaient maintenant envisager le jour où "elles pourront prendre, collectivement des décisions d'ordre économique ou politique".

Les trois provinces envisagent en particulier de "faire front commun" sur plusieurs questions qu'elles doivent négocier avec le gouvernement fédéral.

Des 15 sujets à l'ordre du jour de la réunion de jeudi, huit avaient été inscrits par le Manitoba, cinq par l'Alberta et deux par la Saskatchewan.

Parmi les trois résolutions adoptées, l'une porte sur la présentation, à Ottawa, d'une requête sur la possibilité de construire une deuxième route transcanadienne , aux mêmes conditions que la première, soit un partage à parts égales du coût entre chaque province et le gouvernement fédéral.

Deux autres résolutions impliquent également l'activité du gouvernement fédéral: la première porte sur le programme fédéral de réduction des emblavures et les compensations financières qui sont accordées aux agriculteurs qui y souscrivent et la deuxième porte sur l'ensemble des organismes s'occupant de questions agricoles.

Dans le premier cas, les premiers ministres, tout en soulignant le fait qu'ils approuvent et apprécient le programme, destiné à fournir des fonds rapidement aux agriculteurs de l'Ouest, précisent qu'ils auraient dû être consultés et insistent pour que dorénavant, il en soit ainsi.

Sur la question des organismes agricoles, l'Ouest demande à toujours avoir au moins un représentant, citant en exemple le cas de la Commission des produits laitiers, où cette région n'est pas représentée de sorte que, selon les trois hommes politiques, les décisions prises favorisent l'est du pays au détriment des trois provinces de l'Ouest.

Ces dernières se proposent également de faire front commun contre les deux grands réseaux ferroviaires du pays, le CN et le CP, s'ils ne réduisent pas leurs taux de fret. La Saskatchewan projette de taxer plus lourdement les droits miniers que détiennent ces compagnies sur son territoire.

Les trois premiers ministres en sont également venus à une entente sur la nécessité d'établir des méthodes de contrôle de la pollution qui soient communes à leurs territoires respectifs. Les négociations avec les diverses professions médicales, pour l'établissement de programme d'assurance-santé et d'assurance hospitalière seront également poursuivies en commun.

La prochaine réunion doit avoir lieu en décembre.

Le Nord-Ouest canadien un des plus vastes réservoirs de richesses minérales

D'après la dernière Lettre commerciale mensuelle publiée par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, dans laquelle sont passées en revue la croissance et les perspectives d'avenir des Territoires du Nord-Ouest, ceux-ci constitueraient un des plus vastes entrepôts des richesses minérales du monde.

La future prospérité économique de cette région, poursuit la Lettre, réside dans la mise en valeur de ses terres, de ses forêts, de ses minéraux et de ses eaux.

"Un certain nombre de gites minéraux ont déjà été, avec succès, mis en exploitation alors que d'autres, dont on a déterminé l'emplacement, font actuellement l'objet d'essais. La valeur de la production minérale au cours des quelques années antérieures à 1964 atteignait une moyenne annuelle d'environ $16 millions. Elle a, depuis, presque quintuplé et le plomb et le zinc ont fini par l'emporter sur l'or et l'argent au chapitre de la production minérale."

Il se peut que les meilleures perspectives d'avenir de l'économie des Territoires du Nord-Ouest, poursuit la Lettre, reposent sur la présence possible de vastes entrepôts d'hydrocarbures.

"La vallée de Mackensie, les grandes agglomérations de terres de la côte et des îles arctiques, ainsi que le fond de la mer au large du littoral de la baie d'Hudson, auraient, semble-t-il, un potentiel élevé de ressources en pétrole et en gaz."

Les Territoires du Nord-Ouest ont longtemps été tributaires de leurs ressources hydrauliques pour leurs besoins intérieurs en énergie électrique. Quatre centrales hydro - électriques fonctionnent maintenant dans cette région, tandis que des centrales thermiques desservent également un certain nombre de localités.

" Le gouvernement procède sans cesse à des études des ressources hydrauliques susceptibles d'être exploitées à un coût modéré, en vue de répondre aux besoins des régions déjà électrifiées ou d'alimenter des régions nouvellement développées. On établit, dans chaque cas, un tableau comparatif du coût d'une centrale thermo-électrique et de celui d'une centrale hydro-électrique."

La Lettre commerciale souligne que, malgré l'importance du potentiel envisagé, les difficultés d'accès ainsi que les longues distances et la nature du sol constituent peut-être les plus grands obstacles au développement des régions septentrionales. De même, " le coût élevé du transport est le facteur qui contribue le plus, à lui seul à retarder l'exploitation des ressources minières."

"Les principaux moyens de transport terrestre se limitent à quelques routes, à une ligne de chemin de fer et à une importante voie navigable intérieure. Les grandes distances entre la source des matières premières et leur destination finale dans les régions méridionales du Canada et outre-mer, le volume relativement restreint du trafic dans les Territoires et la nature plutôt saisonnière d'une bonne partie du système de transport actuel, sont autant de sérieux obstacles à la mise sur pied d'un service efficace."

"Les problèmes que pose la mise en valeur du Grand Nord canadien ont, souligne la Lettre commerciale, un caractère unique et il faudra, pour les aborder, beaucoup d'imagination et d'énergie. L'avenir appartiendra donc à ceux d'entre nous qui sauront relever le défi."

juin 70

INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS CERTAINES VILLES

Entre mai et juin, les indices des prix à la consommation ont progressé dans les dix villes et groupes de villes, les avances variant entre 0.1% à Halifax et 0.8 % à Ottawa. La hausse des prix des produits frais et celle des frais de logement ont été en grande partie responsables de la progression des indices de l'alimentation et de l'habitation dans huit villes. Les indices de l'habillement ont avancé dans six villes et reculé dans quatreautres. Dans presque toutes les villes du pays l'indice des transports a été plus élevé qu'en mai, les frais de voyage en chemin de fer et ceux du transport interurbain ayant augmenté dans plusieurs villes. L'indice des soins personnels et de santé et celui des loisirs et de la lecture ont subi des mouvements mixtes, tandis que l'indice des tabacs et alcools demeurait stable dans toutes les villes, sauf à Halifax où une régression de 0.2 % a été enregistrée.

Winnipeg

Les services d'habillement ont monté dans cette ville et fait avancer de 0.2 % l'indice des prix à la consommation qui, à 127.6, a dépassé de 3.2 % son niveau de juin 1969. L'indice de l'habillement a progressé de 1.6 %, les frais de blanchisserie, de dégraissage et de réparation des chaussures ayant augmenté. Les prix moins élevés demandés pour les postes de radio, les téléviseurs portatifs et les bicyclettes ont fait baisser de 0.3 % l'indice des loisirs et de la lecture. Les autres indices n'ont varié que très faiblement ou sont demeurés au même niveau qu'en mai.

Saskatoon-Régina

La progression de (0.2 % de tous les éléments a été causée surtout par la hausse des prix des aliments. A 122.5, l'indice des prix à la consommation a été supérieur de 2.0 % à celui de juin 1969. L'indice de l'alimentation a progressé de 0.9 %, le boeuf et le porc, la dinde, le pain, le sucre et les légumes frais ayant été vendus plus cher. L'indice de l'habitation et celui de l'habillement ont subi chacun une régression de 0.1 %, tandis que deux autres indices, les soins personnels et de santé et les loisirs et la lecture, avançait chacun de 0.1 %. Les transports et les tabacs et alcools n'ont subi aucun changement en juin.

Edmonton-Calgary

Entre mai et juin, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0.4 % pour atteindre un niveau supérieur de 2.5 % à celui de juin 1969. La progression (1.3 %) de l'indice de l'alimentation a été causée par la hausse du prix de boeuf, du porc, de poulet, du sucre et des produits frais. L'habitation a monté de 0.3 %, les loyers ayant été augmentés. L'indice des loisirs et de la lecture a aussi progressé de 0.3 %, les téléviseurs console et l'équipement de sport ayant subi des hausses de prix. Les frais de blanchisserie, de dégraissage et de réparation des chaussures pour hommes ont tous augmenté, les hausses faisant avancer de 0.2 % l'indice de l'habillement. Les autres indices n'ont à peu près pas varié entre mai et juin.

Vancouver

L'indice général a atteint 123.8 en juin, soit 0.3 % de plus qu'en mai et 3.3 % de plus qu'en juin 1969. L'indice de l'alimentation a progressé de 0.4 %, le boeuf, le bacon, le poulet, le beurre, le sucre et presque tous les produits frais ayant été vendus plus cher. La hausse des loyers a fait avancer de 0.2 % l'indice de l'habitation tandis que l'indice de l'habillement a régressé de 0.2 % à la suite des baisses de prix des complets pour hommes, des costumes et robes pour femmes et de certains vêtements pour enfants. Il en a coûté plus cher pour voyager en chemin de fer et en autobus ainsi que pour conduire une automobile et ces hausses ont fait progresser de 0.3 % l'indice des transports. L'indice des loisirs et de la lecture a avancé de 3.3 %, les abonnements aux journaux ayant augmenté et le prix des téléviseurs console et l'équipement de sport ayant aussi monté. Les autres éléments n'ont que peu varié, ou pas du tout, entre mai et juin.